FAUTES A CORRIGER

UNE CHAQUE JOUR

A LA PRESSE FRANÇAISE DU CANADA

FAUTES A CORRIGER

UNE CHAQUE JOUR

PAR

ALPHONSE LUSIGNAN



QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR C. DARVEAU,
80 à 84 rue de la Montagne.

1890



PRÉFACE

—

Le livre que je publie aujourd'hui, j'avais idée de l'écrire il y a vingt-cinq ans. Je n'osai cependant, étant jeune et sans la moindre autorité, risquer une leçon aussi directe à la presse. Nous nous contentions, Fréchette, Buies et moi, de signaler de-ci de-là, dans le *Pays*, les fautes les plus grossières de nos adversaires politiques en matière de langue. Car à cette époque tout était subordonné à la politique, et nul journaliste n'eût reproché à son compagnon d'armes le moindre péché de ce genre, chose bien secondaire, vraiment ! On ne tire pas dans le dos d'un camarade,

Nous en étions donc à prêcher les ennemis, dont quelques-uns peut-être se corrigeaient plus ou moins, tandis que les erreurs des nôtres allaient leur chemin courant.

Aujourd'hui on n'en est plus là. Nombre d'entre nous se sont épris de bien parler et de mieux écrire. Ils ont découvert cette nouvelle forme de patriotisme français. Je l'ai dit ailleurs, le respect de sa langue est la meilleure preuve que nous puissions donner à l'ancienne mère patrie de notre fidélité à son souvenir. Il y a de la bonne volonté dans notre presse, qui ne demande qu'à être conseillée. Ce qui fait son malheur, c'est que le journalisme n'est pas une profession ; on y entre au sortir du collège afin de gagner de quoi payer ses cours de droit, on le quitte quand on a conquis le diplôme d'avocat. Le personnel de la rédaction se renouvelle sans cesse ; des jeunes gens succèdent à des jeunes gens, et nulle expérience ne s'acquiert. Combien sont-ils ceux qui entrent résolûment dans la carrière avec la détermination bien arrêtée d'y rester ?

Ceux qui deviennent propriétaires des journaux qu'ils ont longtemps alimentés de leur prose incorrecte cessent d'écrire ou bien sont

trop vieux pour se corriger, et les gazettes s'ancrent dans leurs mauvaises habitudes.

Je partage l'opinion de Legendre que notre petit peuple parle mieux que le peuple dans certaines parties de la France, mais que nos hommes réputés instruits parlent infiniment plus mal que là-bas. A quoi est-ce dû ? A la presse. La presse est la grande éducatrice ; on lit le journal quand on laisse le livre de côté ; c'est dans la gazette que l'on puise inconsciemment son instruction. Or la presse enseigne mal parce qu'elle a été mal enseignée et rarement reprise ; elle perpétue dans l'oreille du lecteur et par suite sous sa plume les anglicismes les plus baroques, les barbarismes les plus audacieux, toutes les fautes, tous les crimes de langue. C'est elle la coupable, c'est elle la mère de ce langage bâtard que les étrangers signalent, sans nous le reprocher toutefois, et c'est à elle que je m'adresse, que je dis ses vérités. Je lui mets ses incorrections sous les yeux, je lui indique le remède. Qu'elle n'écarte pas mes conseils, qu'elle entre dans mes vues, qu'elle se concerte pour accomplir un progrès national, une œuvre patriotique. J'ai fait mon travail sans aigreur contre personne, sans citer le nom d'un seul journaliste, et si j'ai

quelquefois nommé des journaux fautifs, leur impersonnalité couvre les hommes qui les dirigent.

Quand j'ai commencé en 1884, dans la *Patrie* sous le titre : *fautes à corriger, une chaque jour*, le travail d'épuration que je livre au public, j'ai constaté la disposition de plusieurs journaux à s'amender, leurs progrès réels, et, de fait, je pourrais en nommer un qui est rarement retombé dans l'une ou l'autre des cent fautes indiquées. Il en sera ainsi cette fois, j'en ai l'assurance, car le journalisme montre une tendance sérieuse à se dégager des liens de la routine et à prendre sa part d'autorité dans la conduite de l'opinion. Son premier titre au respect, c'est le souci de la langue. Des pères de famille m'ont demandé les noms des journaux écrits dans le meilleur français. Hélas ! ils ne sont pas nombreux les bons dont on peut conseiller la lecture à nos enfants au point de vue de la grammaire. Mon livre les aidera tous à s'améliorer.

On dépasse quelquefois le but quand on tente une réforme. Je rends hommage à ceux de nos écrivains qui tirent le même collier que moi et consacrent leurs loisirs à purifier notre langage,

mais j'ose croire que je ne vais pas, comme certains d'entre eux, jusqu'à proscrire des termes corrects.

Mon petit livre corrige au delà de cinq cents fautes, et je n'ai pas fini. Mon travail se continuera d'année en année. D'autres écrivains luttent à mes côtés. Legendre et Fréchette doivent chacun publier prochainement un livre sur des questions de langue. Le mouvement de réforme est sérieusement commencé, et si la presse entend se montrer patriote, elle va le pouvoir faire à son aise, ne serait-ce qu'en proscrivant chaque jour de son vocabulaire un mot incorrect. Je ne lui demande que cela.

Les lettres-préfaces de Fréchette, Legendre et Sulte, qui viennent à la suite de ceci, méritent d'être lues et méditées. Je remercie ces vaillants amis de leur concours.

ALPHONSE LUSIGNAN.

LETTRES

Montréal, 22 mai 1890.

A Monsieur Alphonse Lusignan.

Mon cher ami,

Je viens de parcourir ton intéressant et précieux manuscrit, avec la satisfaction qu'on éprouve à la vue d'un bel édifice destiné à une belle œuvre.

Ces pages ont un double intérêt pour moi : en dehors de ma filiale admiration pour notre chère langue, si gracieuse, si claire, si colorée et si chantante, elles ont réveillé chez moi un souvenir bien agréable, celui d'une de nos bonnes et longues causeries d'autrefois.

Car — si tu t'en souviens — c'est dans une de ces causeries, rarement inféconde, que l'idée de ce petit livre a fait son éclosion.

C'était sous les pins odorants de Nicolet ; la brise du soir chuchotait doucement dans les grands rameaux solennels, tandis que les dernières lueurs crépusculaires s'éteignaient au loin sur la rivière, dans l'enchevêtrement des îlots assombris.

Nous causions de mille et une choses : beaucoup du passé, un peu de l'avenir.

Mais, quand on a, comme nous, atteint le dernier versant de la vie, si l'on rêve d'avenir, c'est plutôt pour les autres que pour soi. L'avenir qui alors nous préoccupe et souvent nous passionne, c'est celui des enfants, celui du pays, celui de la race.

La conversation était tombée dans ce courant, et nous nous disions :

— Un des plus précieux éléments de notre richesse nationale, c'est notre langue — la langue française.

C'est comme l'arche sainte de nos institutions et de nos traditions. C'est elle qui détermine le caractère de nos aspirations collectives, qui assure nos libertés et maintient notre autonomie, en nous groupant autour du clocher de la paroisse.

Il est donc de la plus extrême importance pour nous de conserver cette portion sacrée de notre

patrimoine dans toute sa pureté et dans toute son intégrité.

Malheureusement la tâche est beaucoup plus difficile qu'elle ne le paraît au premier abord.

Les langues, comme toutes les autres choses humaines, sont essentiellement variables. Le temps, les lieux, les circonstances les modifient, les remanient, les transforment constamment. La phraséologie s'altère ; de nouvelles locutions chassent les anciennes ; les tournures vieillissent et tombent en désuétude; les mots mêmes, à la longue, changent de valeur et de signification.

Il suffit, pour s'en faire une idée, de comparer la langue de l'ancienne Rome avec l'italien moderne, et, sans remonter si loin, de mettre les auteurs français du seizième siècle face à face avec nos écrivains du jour.

Or supposons ces races divisées chacune en deux groupes ayant entre eux toute la largeur d'un océan, et modifiant ainsi simultanément leur langage chacun dans sa direction, où serait, malgré le point de départ commun, l'identité après quelques siècles ?

C'est contre cette bifurcation fatale et presque inévitable qu'il faut réagir ici, si nous ne voulons pas donner raison à nos compatriotes d'une autre nationalité, et aux Américains des Etats-Unis, qui

prétendent que nous ne parlons ni n'écrivons le français de France, mais un français à nous, une langue hybride, un patois déguisé, *Canadian French.*

C'est ce mouvement divergent qu'il faut enrayer, si nous ne voulons pas que nos descendants parlent et écrivent, un jour, un idiome ni français ni anglais, une espèce de basque, sans règles, sans cachet, sans chefs-d'œuvre, sans traditions, langue triviale et dégénérée, ne conservant avec son origine qu'une parenté abâtardie.

Et, poussant la conversation dans cet ordre d'idées, nous constations avec effroi le chemin déjà parcouru sur cette pente malheureuse.

Nous déplorions les maigres connaissances de la plupart de nos professeurs de français, l'indifférence coupable de nos hommes prétendus instruits à l'égard de cette question vitale, l'ignorance, hélas! trop générale de la langue chez nos hommes de profession les plus distingués, et enfin, par-dessus tout, le honteux débraillé de notre presse, école permanente et sans vergogne de barbarismes, d'anglicismes, d'expressions vicieuses et d'abominations contre la syntaxe et le vocabulaire, qui font parfois pouffer de rire, malgré tout ce qu'il y a d'attristant dans une pareille plaie.

— Si nous pouvions au moins extirper une faute de temps en temps! disais-tu.

Et c'est de cette pensée patriotique, patriotiquement mûrie et méditée, qu'est né ce petit volume, qui rendrait de si grands services à tout le monde, si tout le monde avait seulement la bonne volonté de s'en servir.

Il signale une faute à corriger par jour ; eh bien, si nous nous corrigions d'une faute par jour, cela ferait trois cent soixante et cinq fautes corrigées au bout de l'année. Songeons au progrès réalisé !

Progrès nécessaire si nous voulons rester français ; progrès indispensable surtout pour nos compatriotes qui ont à visiter la France, ambition si chère à tout cœur canadien.

J'imagine un des nôtres qui *débarque* à Paris, après un voyage *à bord* des *chars*, qui aperçoit le *dépôt*, qui entre dans la *station*, et qui demande à un *charretier* de la *stand comment* il *charge* pour aller lui chercher du *change !*

Il est tout abasourdi si on ne le comprend pas, et très offensé si son ahurissement provoque le sourire ; il reviendra en disant que les Français, en dépit de leur réputation, ne sont pas polis !

Et c'est pourtant bien de cette façon qu'on s'exprime, même dans nos collèges, en croyant parler français.

J'ajouterai que cela peut prêter à des quiproquos dont il serait difficile de prévoir les conséquences.

Ainsi, tout dernièrement, notre populaire Mgr Labelle arrive à Paris, et les journaux acclament à son de trompe notre *ministre* d'Agriculture, élu *député* pour le *canton* de *Saint-Jérôme.*

— Il ne se donne pas de crocs-en-jambe, disaient quelques-uns. Le voilà député, le voilà ministre, rien que cela du coup ! Parlez-nous de lui pour la faire à l'oseille.

Mgr Labelle était pourtant bien innocent de cette réclame exagérée. Tout venait d'un malentendu causé par une inadvertance d'expressions.

Le brave curé, habitué à notre langage officiel, qui traduit *deputy minister* par *député-ministre*, au lieu de se donner comme chef de bureau au ministère de l'Agriculture, s'était involontairement fait inscrire comme député et ministre de l'A riculture. On avait cru, tout naturellement, que nous avions, comme en Belgique, des ministres en dehors de la Chambre, mais que Mgr Labelle, lui, était à la fois ministre et député.

Ceci peut servir de réponse à ceux qui, trop apathiques pour surveiller leur langage, vous disent avec aplomb : — Qu'est-ce que ça fait, pourvu qu'on nous comprenne ?

Comme on le voit, il peut arriver des cas où l'on ne nous comprenne guère.

Du reste, ces messieurs pourraient tout aussi bien nous dire, et avec autant de raison : — Pourquoi l'ortographe, pourquoi la grammaire, pourvu qu'on soit compris ?....

En somme, mon cher ami, je me réjouis de la tentative que tu fais aujourd'hui. Ton livre n'est pas l'édifice tout entier ; d'autres y ont déjà apporté plus d'une pierre ; à peine, d'ailleurs, sort-il du sol. Mais c'est une la ge assise que ta main vient de poser.

Je t'en félicite pour ma part, et tous ceux qui aiment notre belle langue t'en seront reconnaissants.

Toujours uni à toi dans la bonne cause,

Ton vieil et sincère ami,

Louis Fréchette.

Mon cher Lusignan,

J'ai toujours soutenu, je crois même avoir prouvé que nous n'avons pas de patois au Canada, et que le langage du peuple, ici, est bien supérieur à celui de certaines campagnes de France. C'est, du reste, ce qu'ont affirmé, invariablement, les visiteurs étrangers qui avaient la compétence nécessaire pour prononcer sur ce point.

Je ne pourrais pas en dire autant du langage de la classe *instruite*. Chose assez singulière, c'est parmi cette classe que l'on remarque le plus de défauts sous ce rapport. J'en trouve très facilement la preuve en écoutant parler mes savants confrères du barreau. Ils disent rarement, *produire, mettre* un *document*, une *pièce* au *dossier*, mais, presque toujours: *filer* un *exhibit de record;* ils ne *consultent* pas la *liasse*, la *collection* d'un journal, ils *réfèrent* à la *file*. Ils *identifient* (constater l'identité) une partie en cause; ils *adressent* le jury et le juge va même jusqu'à le *charger;* ils commentent le *présentement* (rapport) du *grand* jury (jury d'accusation).

Comme question de fait (as a matter of fact), ce sont là des anglicismes impardonnables ; et je n'en cite qu'un petit nombre : il y en a une légion.

Cependant, mes savants confrères ne sont pas les seuls coupables ; toutes les autres professions ont également de sérieux reproches à se faire. J'excepterai toutefois les notaires, qui se servent presque toujours de formules bien françaises.

Mais c'est surtout dans la presse que l'on découvre un plus grand nombre de fautes. Nos journaux sont rédigés, pour la plupart, avec un sans-gêne regrettable. Et pourtant ils devraient être les premiers à respecter la langue, puisque ce sont eux qui contribuent dans la plus grande mesure à former le langage de nos populations.

Malheureusement, ils sont bien éloignés de la perfection et même de la simple correction. Vous trouvez à chaque instant : un article *éditorial*, un *éditorial ;* je nie votre *avancé ; il est rumeur que ;* cette loi a été *passée ;* elle *est venue en force* le jour de sa *passation ; nous nous objectons à ;* nous *concourons dans* cette décision ; le comité *rapporte progrès ;* l'orateur a *laissé* le fauteuil, etc., etc. Je laisse de côté les fautes de grammaire qui sont innombrables.

Et, à part cela, la forme générale des articles n'est pas dans le génie de la langue. La phrase peut être correcte à la rigueur ; elle est composée

de mots français; mais ces mots sont mal disposés; il y a dans leur assemblage quelque chose qui jure; c'est lourd et embrouillé; on ne se sert pas du terme propre. Enfin, c'est un peu comme la musique de sir Arthur Sullivan; toutes les notes y sont avec leur valeur, la phrase est bonne, l'harmonie est sans défaut; et cependant on sent qu'il y manque un je ne sais quoi dont l'absence jette sur le tout une couleur terne.

C'est peut-être un certain savoir, mais, à coup sûr, ce n'est pas de l'art.

Tout cela est difficile à expliquer sans des exemples. Pour me faire mieux comprendre je vais citer un court article publié dans un de nos journaux, il y a une dizaine d'années.

" Le chef de police. — Nous n'avons pas l'intention de dicter au conseil de ville quel doit être son choix pour le successeur de M. X.; mais il nous semble que nous pouvons bien dire qui il ne doit pas choisir. Le premier contre lequel nous nous objectons est le monsieur qu'on appelle le capitaine Y., de Québec. Nous n'avons pas besoin d'étrangers pour administrer nos affaires. Ce monsieur demeure à Québec; qu'il y reste. Montréal est capable de fournir des hommes aussi qualifiés que lui. Ce n'est ni un génie, ni une illustration en quelque genre que ce soit, et ce serait une disgrâce pour Montréal que d'ac-

cepter un tel homme. Que l'on choisisse qui l'on voudra parmi les résidents de Montréal, pourvu que ce soit un homme qualifié ; nous n'allons ni au-delà ni en-deça de cela."

Il faudra du temps pour faire disparaître de nos journaux ce style déplorable ; nous n'y arriverons que par petites journées.

En attendant, mon cher Lusignan, tu as entrepris une sérieuse croisade contre les fautes qui demandent une plus prompte attention. Tu as toutes les qualités requises pour conduire cette œuvre à bonne fin. Ton livre n'est que le commencement d'un ouvrage plus complet. Mais c'est déjà un travail d'une importance réelle, dont nous te savons gré et dont nous ferons tous notre profit.

NAPOLÉON LEGENDRE.

Québec, 16 mai 1890.

Ottawa, 9 mai 1890.

MON CHER LUSIGNAN,

Tu sais que j'ai adressé au capitaine Henri Jouan, de Cherbourg, une liasse de journaux traitant du débat du mois dernier sur l'usage de la langue française au Canada. J'ai reçu en réponse le billet suivant : " Prenez garde ! vous aidez ceux qui veulent vous angliciser, et vous ne semblez pas en avoir le soupçon. Ainsi votre presse st huilée d'anglicismes : " Les bagages sont consignés directement pour éviter le *trouble*... " ! en français on dirait la *peine*. " Hardes faites " est du vieux français ; c'est le *ready made clothing* des Anglais d'à présent. Le mot hardes n'est plus employé que dans nos campagnes ; dans les villes on dit *vêtements confectionnés*. Au lieu de dire " hardes faites *dans* les derniers patrons, " en France on dirait *sur*

les derniers patrons ou *sur* les derniers modèles. " $30,000 *valant* de bijouteries etc." Je n'ai jamais entendu cela. " Plusieurs journaux expriment une opinion *adverse*...;" il faudrait *contraire* ou *opposée*. " Sa position *est* guère soutenable " ; mettez *n'est guère*. " M. McCall a causé une *commotion* devant le comité " ; c'est plutôt une émotion au comité. " Nous les prions de visiter notre magasin *à* bonne heure " ; on retrouve cette expression dans nos campagnes ; elle est remplacée presque partout par *de* bonne heure. " Bazar " pour vente de charité, anglicisme pur. Voilà en passant. Gardez votre belle langue du grand siècle, ce qui ne vous empêchera pas de conserver aussi ce que vous avez pris de bon aux Anglais : le sang-froid, l'esprit pratique, et, en y joignant une dose raisonnable de l'esprit normand, vous êtes sûrs d'arriver à vos fins."

Le capitaine Jouan a soixante et dix ans et d'excellents états de service dans la marine militaire ; il a beau avoir l'air d'un jeune homme de cinquante ans, on l'a mis à la retraite, — et il emploie ses loisirs à étudier l'histoire du Canada.

En quelques mots, je lui ai fourni l'explication que tu vas lire :

Nos écrivains d'il y a cinquante ans se servaient de quatre ou cinq fois plus d'anglicismes que ceux

d'aujourd'hui ; l'amélioration est due aux dix ou douze brochures qui ont été publiées, de trois ans en quatre ans, pendant cette période afin de nous signaler nos défauts ; loin d'empirer, notre langage s'épure constamment, — mais jugez par ce qu'il est encore de ce qu'il devait être en ces temps heureux de 1830 à 1840 !

L'épuration est visible surtout dans les livres ; les revues sont moins bien écrites que les livres ; les journaux sont, sous ce rapport, inférieurs aux revues, et le barreau est resté au bas de l'échelle. Dans ces quatre branches, il existe un louable dessein de se perfectionner ; on rencontre nombre de personnes qui se préoccupent de trouver le mot juste et qui rougissent lorsqu'on leur indique une incorrection de leur plume ; cela ne paraît pas avoir existé autrefois. Nous en concluons que l'esclavage de l'anglicisme se fera de moins en moins sentir, car, chose de première importance, il y a parmi nous des professeurs de collège, de lycées, d'écoles ordinaires même, qui se mettent à soigner leur langue.

On n'est plus ignorant comme un maître d'école.

C'est un fameux point de gagné ; cependant le vocabulaire anglais a trop de place dans nos écrits,

et l'on rencontre à chaque alinéa je ne sais quoi dans la facture des phrases qui rappelle le génie anglais.

Oui, c'est la mode, au temps où nous vivons ;
Voilà comment, hélas ! nous écrivons !

Tu apportes, mon cher Lusignan, un crible et une lime, pour trier et polir tout cela.

BENJAMIN SULTE.

ERRATUM

L'article 8, page 4, a été défiguré, et doit se lire ainsi :

" Si étrange que cela paraisse, il faut écrire *siffler* (avec deux *f*), et *persifler*, *persiflage* (avec une seule *f*). Peu de journaux s'en doutent."

FAUTES A CORRIGER

1

Commençons par signaler un anglicisme de la plus belle eau, dont les avocats ont le monopole. Ils disent : X. . . . vient de donner son *évidence*, pour son témoignage ; mon évidence est finie pour ma preuve est faite.

Au palais, le mot anglais *evidence* signifie témoignage, ensemble des témoignages, réseau des preuves, tandis que notre mot *évidence* signifie caractère de ce qui est évident, manifeste.

2

On oublie quelquefois que *volte-face* s'écrit au pluriel comme au singulier. Monsieur le député écrira donc, comme Reybaud : " Une crise de cabinet vint mettre à l'épreuve mon talent pour les *volte-face* ;"—et j'espère qu'il pourra ajouter à l'inverse de Jérôme Paturot ; " Mais j'étais mal doué, et je restai fidèle à mes principes."

3

Abus de l'accent circonflexe. Les mots *chute base, zone, atome, arome, vu* (prép.), *cime, havre, vraiment, mets, oser, réclame, otage, idiome, système, thème, égout, poteau, coteau, navrant, rets, tome, vice versa, pupitre, Chrysostome,* que l'on écrit presque invariablement avec cet accent, ne l'ont pas.

4

Evitez de dire qu'un mandat, un warrant, un ordre du tribunal, a été *émané ;* dites que le mandat, le warrant, la sommation, a été *décerné,* et l'ordre *donné.*

5

C'est en vain qu'à Québec l'on francise la prononciation du mot anglais *hydrant* : cela ne le rendra pas français. N'avons-nous pas, d'ailleurs, son équivalent : *borne-fontaine ?*

6

Grand nombre de personnes, d'avocats même, disent et écrivent *huissier* comme si l'*h* était aspirée : le huissier, du huissier, au huissier. Un journal de Montréal contenait ceci : " M. Cinq-Mars arrive de St-Lin. Pendant son séjour en cette paroisse, il a aidé *au huissier* de l'endroit à opérer l'arrestation d'une femme. "

Inutile de dire que l'*h* n'est pas aspirée et qu'il faut écrire et prononcer l'huissier, de l'huissier, à l'huissier.

7

On a le même tort pour *huilier* que pour *huissier*. Presque tous disent un beau huilier

d'argent. L'*h* n'est pas plus aspirée pour l'*huilier* que pour l'huile qu'on y met. Prononcez un *nhuilier*, des *zhuiliers* : écrivez un bel *huilier*.

8

Si étrange que cela paraisse, il faut écrire *persiffler* (avec deux *f*) et *persiflage* (avec une seule *f*). Peu de journaux s'en doutent.

9

Le *constable* est un officier de police en Angleterre et dans les colonies anglaises.

Le *high constable* est le *grand-constable* ou le *haut-constable*, au choix. Mais il n'est pas le *grand-connétable*, car voici ce que le mot connétable signifie : le principal officier dans la maison des premiers rois de France, le commandant général des armées, un grand dignitaire du premier empire français, un gouverneur de ville ou de place forte, un officier subalterne d'artillerie. On a donc tort d'appeler *grands-connétables* les deux principaux officiers de police de Montréal et de Québec.

10

Partir un journal, un magasin, une affaire, une entreprise, est un des pires anglicismes que je connaisse, et Dieu sait si nous nous le mettons souvent sur la conscience. On fonde un journal, on lance une affaire, on établit un magasin, on fait une entreprise : on ne les part jamais.

Nous entendons souvent dire partir *à la* campagne, partir *aux* Etats-Unis, par des Français qui ont trouvé quelques imitateurs dans notre presse. On doit dire partir pour la campagne, pour les Etats-Unis. Partir *en* voyage est également une faute ; on part, tout simplement, ou l'on part pour un voyage.

11

La personne qui demande si le journal est *sorti* fait une faute ; la gazette qui annonce, " que le candidat N. a *sorti* une adresse aux électeurs," ou " qu'une autre brochure va *sortir* comme complément de la première," la gazette, dis-je,

en fait autant. Les verbes *paraître*, *publier*, sont les seuls à employer dans ces cas.

12

Nous écrivons en général *va-t-en*, *occupe-t-en* ou bien *va-t'-en*, *occupe-t'-en*. Les deux manieres sont incorrectes, le deuxième trait d'union étant superflu. Il faut écrire *va-t'en*, *occupe-t'en*, etc.

La grammaire défend de confondre le pronom te (écrit *t'*) qui se rencontre à l'impératif des verbes pronominaux, comme dans les cas ci-dessus, avec le *t* euphonique de *va-t-il*, *s'occupe-t-il*.

13

Que de gens écrivent "scholaire," "sépulchral, "mélancholique," "paschal," "Nicholas" ! L'*h* est de trop.

14

Trop de journaux écrivent *libel* au lieu de *libelle*. Il y en a qui ne ratent jamais l'occasion

de faire cette faute ; tel journal quotidien de Québec en est à sa centième fois. *Libel* est le mot anglais, *libelle* le mot français : choisissons.

Certaines personnes font dans *rebelle* la même faute, en supprimant la dernière syllabe du masculin, en écrivant par exemple un homme *rebel*. Ne ménagez pas votre encre, bonnes gens, et qu'une troisième syllabe ne vous coûte point !

15

Il n'y a pas cent personnes dans le pays qui diraient : " J'ai allumé ma pipe avec *de la tondre.*" Tout le monde dit *du tondre,*—et tout le monde a tort. *Tondre* est féminin.

16

Exploitateur n'est pas français : c'est *exploiteur* qu'il faut employer. . . . ou fuir.

17

Il n'y a pas de mot anglais que nous mettions à plus de sauces que *set*. Nous disons et écri-

vons : *set* de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, pour *meuble* ou *ameublement* ; *set* de perles, de diamant, d'or, pour *parure* ; *set* de cheminée, de foyer, pour *garniture* ; *set* à thé, à café, pour *service* ; *set* en porcelaine, en argent, pour *service de vaisselle* ; *set* de broches à tricoter, d'avirons, de voiles, pour *jeu* ; *set* de fourrures, pour *toilette, habillement complet* ; *set* de livres, pour *série, collection* ; *set* de rubans, de chaises, pour *assortiment* ; *set* d'hommes, pour *réunion, assemblage* ; *set* de canailles pour *tas* ; *set* de dents, pour *dentier* ; *set* de danseurs pour *groupe, couples* ; *set* de quadrille, pour *quadrille* ou *figures de quadrille*.

Et que d'autres *sets* !

18

N'écrivez jamais *quelqu'allusion, quelqu'opération*, etc. L'*e* muet de *quelque* précédant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette, ne se remplace par l'apostrophe que devant *un* et *une*.

19

Les affiches, les pancartes, les annonces de journaux, devraient avoir pour en-tête *avis* et non *notice*.

Notice est français, mais dans le sens d'*avi* c'est un anglicisme.

20

Une chose ne peut avoir lieu *par* quelqu'un. Le journal qui disait dernièrement : " L'autopsie aura lieu demain par le docteur B." disait un non-sens. Il fallait : " l'autopsie sera faite demain par le docteur B.," ou " l'autopsie aura lieu demain ; le docteur B. la fera."

21

On ne *rencontre* pas un billet, une obligation, un engagement ; on y fait face, on l'acquitte, on le paie, on y fait honneur.

22

J'ai lu, je lis cette phrase dans tous les journaux : " La famille affligée voudra bien accepter l'expression de nos plus sincères condoléances." Cette phrase est incorrecte. Les condoléances étant l'expression, le témoignage extérieur de la part que l'on prend à la douleur d'autrui, ces mots : " l'expression de nos condoléances " équivalent à " l'expression de l'expression de nos regrets."

Dites tout bonnement : acceptez nos condoléances, ou l'expression de nos regrets.

23

La différence qu'il y a entre *aïeuls* et *aïeux* est celle-ci : les aïeuls sont le grand-père et la grand'mère ; les aïeux sont les ascendants plus éloignés, les ancêtres. On doit écrire *bisaïeuls*, *trisaïeuls*, et non *bisaïeux*, *trisaïeux*.

24

Sans que, suivi du subjonctif, ne prend *ne* ni quand la phrase principale est affirmative, ni quand elle est négative. La négation (ne) n'est pas même admise après *sans que* suivi de *ni*, *aucun*, *personne*, *rien*, *jamais* :

> Je reçus et je vois le jour que je respire
> Sans que père ni mère ait daigné me sourire. (*Rac.*)

Elle n'est pas non plus admise, bien que *sans* soit suivi du verbe *craindre* (*Littré*). Il y a donc une faute dans chacune des phrases suivantes, tirées d'un récit de l'expédition du Nord-ouest en 1885 : " Nos volontaires marchèrent douze heures sans qu'aucun *ne* se plaignît."— " A ce moment-là tous se battent comme des lions, sans que personne *ne* craigne la mort."— " Rien ne se faisait sans que le major *n*'y vît."

On dit aussi souvent : *Avant que ne.* C'est une faute ; mais il faut avouer qu'un grand nombre d'écrivains français en vue s'en rendent coupables de nos jours.

25

Le petit nombre de personnes qui savent écrire *quelque* dans toutes ses modifications ferait croire que sa syntaxe est fort difficile ; c'est cependant le pont aux ânes, grâce aux simples règles que voici :—

1° Suivi d'un verbe, *quelque* s'écrit en deux mots et *quel* s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *quels que* soient ses moyens ; *quelle que* fût sa fortune, etc.

2° Suivi d'un nom, il s'écrit en un seul mot et s'accorde en nombre avec le nom : nous ne vîmes que *quelques* personnes ; *quelques* avis qu'on lui donnât, etc.

3° Suivi d'un adjectif qui est lui-même immédiatement suivi de *que*, il est invariable : *quelque* difficiles que soient ces questions ; *quelque* pressée que vous soyez, etc. Si l'adjectif n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque* est regardé comme adjectif, et s'accorde en nombre avec le nom : *quelques* grands hommes que possèdent les autres nations, la France, sous ce rapport, n'a rien à leur envier.

26

C'est une faute d'écrire ; " Nous paierons nos employés les vendredis *soirs* ou les samedis *matins*, à leur choix." Soir et matin, en ce cas, ne prennent point la marque du pluriel. On doit les écrire comme si l'on disait les vendredis *au soir* ou les samedis *au matin*. Cette dernière formule est, du reste, considérée comme la plus correcte.

27

Je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait dire *subir un refus*, puisque l'on peut subir " le coup d'un destin rigoureux " (CORNEILLE) ; " une mascarade " (D'ALEMBERT) ; " un jugement solennel " (BARTHÉLEMY) ; la question, un interrogatoire, un examen, une épreuve, une réforme, des variétés, des changements, etc. Cependant Voltaire dit : " Vous serez révolté de voir subir des refus, parce qu'on essuye un refus, et qu'on subit une peine ; subir un refus est un barbarisme ;"—et Littré le cite sans commentaire.

28

Nuance entre *odorant* et *odoriférant* : tout objet qui exhale une odeur quelconque—bonne, indifférente ou mauvaise—est odorant ; odoriférant ne se dit que de celui qui exhale une bonne odeur. Mais les meilleurs poètes semblent employer les deux mots indifféremment, en vers.

29

Ce sont surtout les avocats et les voyageurs du commerce qui font de ces phrases : "Je crois avoir *satisfait* le tribunal que mon client a rempli ses obligations" ; "je suis *satisfait* qu'il ne peut vendre sa marchandise à ce prix-là." Au lieu de satisfait, il faudrait *persuadé, convaincu, prouvé à, fait voir à.* Un grand journal quotidien de Montréal ne disait-il pas, en faisant une rétractation : "Les défendeurs ont *satisfait* le demandeur qu'ils avaient agi de bonne foi."

Sus à l'anglicisme !

30

Si vous voulez parler de Montréal en tant que territoire administré par des officiers municipaux, dites la municipalité de Montréal.

Si vous entendez parler du corps des officiers qui l'administrent, dites le conseil municipal, ou le conseil de ville, ou la municipalité.

Si vous voulez désigner l'édifice où se tient l'administration municipale, dites la municipalité, ou la mairie, ou l'hôtel de ville.

Dans aucun de ces cas ne dites la *corporation.*

31

Evêque et évêché prennent l'accent aigu sur le premier *e* ; archevêque et archevêché ne le prennent pas. Diocèse et diocésain sont français ; archidiocésain l'est aussi, mais archidiocèse ne l'est pas. Ce sont là caprices de jolie langue, soit ! mais il faut les connaître et s'y soumettre.

32

Plusieurs écrivent : j'ai reçu un *à compte,* des à comptes, ou bien un *à-compte,* des à-comptes, sur sa dette. D'autres écrivent un *accompte,* des accomptes. Ils se trompent tous. Il faut : j'ai reçu un *acompte,* des acomptes ; ou bien, adverbialement, j'ai reçu tant *à compte* de sa dette.

33

En France, quand il s'agit de la nourriture et du logement, *pension* a deux sens : le prix que l'on paie, l'endroit où l'on mange et couche. Il les a également parmi nous, mais nous lui en donnons un troisième, inconnu là-bas, du moins dans les dictionnaires, et qui se rapporte à la chose elle-même, à la qualité de la nourriture et du logement : A-t-on une bonne pension à l'hôtel Richelieu ? La pension est mauvaise dans les auberges.

On ne dit pas en France, comme ici, *maison de pension,* mais simplement pension. J'aurais

donc fait un canadianisme en disant, dans *Coups d'œil et coups de plume*, que Papineauville possède plusieurs "maisons de pension."

Nous employons encore le verbe *pensionner* comme verbe neutre, dans le sens de manger et coucher dans une pension : je pensionne chez Mme N ;—tandis que le dictionnaire le donne uniquement comme verbe actif signifiant faire une pension, des rentes, à quelqu'un.

34

Au mot corniste, Littré dit : " C'est la règle de terminer en *iste* le nom des instrumentistes. Il a sans doute raison, mais les exceptions sont nombreuses. On dit un cor, un tambour, une tambourine, un trombone, une clarinette, un basson, un trompette, etc, pour celui qui joue ces instruments. Devons-nous dire un *cornet* ou un *cornétiste* ? Le premier terme est dans le dictionnaire, non le second, que j'ai lu dans un de nos journaux ; s'il y a raison de l'y mettre, il me semble qu'il faudrait l'écrire *cornettiste*.

35

Complétion n'est pas français. Nous l'employons tous les jours cependant : Ces travaux seront poussés jusqu'à complétion, jusqu'à leur complétion ; la complétion d'un arrangement, d'un marché, etc. Il faut dire le *complétement* (avec l'accent aigu), ou l'achèvement, la perfection : Cet édifice approche de sa perfection.

36

Etre *maladif*, c'est être sujet à de fréquentes maladies. C'est un état passif. Une température variable, comme celle de l'hiver dernier, peut engendrer des maladies, mais elle ne saurait en avoir : il est donc mal d'écrire : " nous avons un temps maladif."

37

Au cours d'une polémique assez vive entre deux journalistes fort en vue, l'un d'eux a em-

ployé le verbe *se revenger* à deux ou trois reprises. Ce verbe n'est pas français. Notre langue dit seulement, *se venger, se revancher* et *prendre sa revanche.*

38

Abstenez-vous de dire que la loi, le règlement, la fabrique, le chemin de fer, la banque, la compagnie d'assurance, la mine, la scierie, etc, sont *en opération.* En opération n'est français en aucun cas : la loi est en vigueur ; la fabrique travaille ; le chemin de fer marche, fait le service ; la banque, la compagnie d'assurance, commence, continue ses opérations ; la scierie fonctionne ; la mine est exploitée, etc. Bref, il y a vingt manières de remplacer " être en opération,' et le verbe fonctionner est celui que l'on peut y employer le plus souvent.

39

Pour qu'une femme soit veuve, il faut que son mari soit mort, n'est-ce pas ? Ce mari mort

devient le feu N. ou le défunt N. De même qu'on ne pourrait dire de sa femme qu'elle est la veuve du défunt N., de même on ne saurait l'appeler la *veuve de feu* N. sans pléonasme. C'est cependant ce qu'on voit tous les jours dans tous les journaux.

J'ai consulté au sujet de cette expression deux amis, deux autorités en matière de langue. L'un d'eux la trouve un peu redondante, mais pas plus pléonastique que descendre en bas, marcher d'un pas alerte, etc. L'autre la condamne, et dit qu'on ne peut l'employer que dans le style burlesque.

40

La *cabale* étant " les menées secrètes de gens qui s'entendent pour un même dessein," et le verbe *cabaler* étant neutre, on a tort de dire : 1° un tel a cabalé N ; 2° N a été cabalé par un tel ; car 1° un seul homme ne peut faire la cabale ; 2° un verbe neutre n'a pas de passif. Ceux que nous nommons ici des *cabaleurs* ne sont que des meneurs électoraux, des meneurs d'élection ; ce sont les gens qui vont de porte en porte faire

de la propagande. Les cabaleurs seraient plutôt les membres de tout comité qui dirige la bataille électorale,—car eux seuls s'entendent et déterminent les menées secrètes auxquelles on recourra.

41

Caution et *cautionnement* ne sont pas la même chose.

La caution est la personne qui donne ou fournit le cautionnement ; le cautionnement est la garantie ainsi donnée ou fournie.

Caution est féminin : on ne doit donc pas dire, comme trop de gens le font en ce pays, un caution, mon caution a été accepté.

42

Un juge, un avocat, a tort de demander à un témoin de quelle réputation *jouissent* les parties les intéressés. Dans le cas ou la réputation serait mauvaise, il est évident que le mot jouir ne pourrait entrer ni explicitement ni implicite

ment dans la réponse du témoin, car on ne jouit pas d'une mauvaise réputation. La question devrait être ainsi formulée : N. jouit-il d'une bonne réputation ? ou bien : Quelle est la réputation de N. ?

La même règle s'applique à la santé.

43

Un journal mentionnait il y a quelque temps le nom d'une charmante actrice, des *Bouffes parisiennes,* disait-il d'abord, des *Bouffes françaises,* disait-il en second lieu. Bouffes est masculin.

44

Un journal sérieux raconte un miracle. Une paralytique a été guérie au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré ; elle laisse ses béquilles *aux pieds de la ballustre.*

Il y a trois fautes dans les mots en italiques : 1° balustre est masculin ; 2° il ne s'écrit qu'avec une *l* ; 3° il fallait *au pied,* qui signifie au bas ; *aux pieds* ne s'emploie que pour les personnes.

45

Je lis dans un journal ; " . . . *malgré que vous refusiez* de lui laisser voir vos prétendus documents."

Pour faire voir qu'il y a là une faute, je n'ai qu'à citer la grammaire.

Malgré que n'est usité qu'avec le verbe avoir, de cette façon : " malgré que j'en aie," " malgré qu'il en eût," en dépit de moi, en dépit de lui. Quand, malgré que j'en aie, amour me le découvre (RÉGNIER). Ah ? malgré que j'en aie, il (ce nom) me vient à la bouche (MOLIÈRE). Il faut se divertir, malgré qu'on en ait (SÉVIGNÉ). Malgré qu'ils en eussent (BOSSUET). On prend, malgré qu'on en ait, un rôle dans tes ouvrages (DIDEROT).

46

Le mot *plaisant* ne s'emploie plus guère dans son ancien sens d'agréable : on s'en sert presque exclusivement aujourd'hui dans le sens de drôle,

de ridicule. C'est pourquoi le journal français d'Ottawa n'aurait pas dû dire : " Un des événements les plus plaisants de la grande convention de Toronto a été la présence des trois ministres canadiens-français."

47

Que l'on n'écrive donc plus, que l'on ne prononce donc plus *alléyéance*. On doit écrire allégeance, car il n'y a pas d'accent sur le deuxième *e*, et l'on doit prononcer *alléjance*.

48

Si vous voulez pouvoir dire avec Fréchette :

> J'amasse un pécule et de ma paroisse
> J'aspire à l'honneur d'être *marguillier* ;

—ou s'il vous prend envie de rire du gros casque de ce dignitaire, sachez d'abord écrire son titre correctement. Il y a deux *i* dans ce mot-là, l'un avant la première *l*, l'autre après la seconde. Les journaux souvent omettent le dernier.

49

Cette pièce de vaisselle d'argent que l'on met sur la table et que l'on appelle au Canada une *épergne* est un surtout, un surtout de table Epergne est un mot anglais.

50

Je prie les avocats—et les journalistes qui racontent leurs exploits—de ne pas écrire une action *en dommage*, mais *en dommages*, ou *en dommages-intérêts*. Il faut le pluriel.

51

Voici le comble de l'anglicisme : "Il y a *une belle ouverture* (a fine opening) pour un jeune homme actif à tel endroit." On doit dire : une belle occasion s'offre, il y a une bonne chance de réussite pour un jeune homme, etc.

52

Le verbe *apparoir* ne s'emploie qu'à l'infinitif et à la troisième personne de l'indicatif présent ; *il appert.*

Ex : Il fera apparoir *de* son droit ; il appert *par* un jugement que, etc ; ainsi qu'il appert *sur* votre extrait de baptême, etc. Les dictionnaires ne donnent pas : ainsi qu'il appert *à* l'acte, *au* contrat, comme disent nos avocats.

53

Nos journaux écrivent souvent : *feue* madame N., et c'est une faute. Voici, d'après la grammaire, comment se fait l'accord de cet adjectif : feu s'accorde avec son substantif quand il suit l'article (la *feue* reine) ; il reste invariable quand il le précède (*feu* la reine, *feu* ma mère), ou devant madame (feu madame N.), ou devant un nom propre (feu Marguerite).

L'Académie refuse un pluriel à *feu* : Littré est d'avis contraire : en ce cas, le pluriel serait feus, feues.

Littré fait cette autre distinction : on dit feu la reine, s'il n'y a pas de reine vivante, et la feue reine si une autre l'a remplacée.

54

"Il va *marier* une fille riche," "elle a *marié* un bon garçon,"—faute très fréquente, anglicisme pur.

Un prêtre, un parent, un ami, un tuteur marie un homme *à* ou *avec* une femme et vice versa. Mais quand on fait un mariage pour son compte personnel, on *épouse* quelqu'un, ou l'on *se marie* à ou avec quelqu'un.

N. a marié sa fille, c'est-à-dire lui a trouvé un mari. N. a épousé mademoiselle Z, ou s'est marié à mademoiselle Z, c'est-à-dire l'a prise pour femme.

55

L'employé qui transmet les dépêches télégraphiques est un ou une télégraphiste, et non un *opérateur* ou une *opératrice de télégraphe*, comme

l'on dit communément ici. Télégraphiste a l'avantage d'être français et moins long à dire comme à écrire.

56

Rien de plus fréquent que *demie* avant heure, rien aussi de plus inexact. La règle qui gouverne ce mot est pourtant bien simple. *Demi* placé devant un substantif est invariable : une demi-douzaine, des demi-douzaines ; placé après, il s'accorde en genre : une douzaine et *demie*, un pied et demi. Il faut donc écrire une demi-heure, une heure et demie. Demi ne prend pas la marque du pluriel : des demi-savants, des demi-aunes ; deux ans et demi, deux aunes et demie.

On ne met pas de trait d'union après l'adverbe *à demi* qui précède un adjectif : à demi mort, à demi fait. On met un trait d'union après *demi* quand il précède un substantif ou un adjectif : demi-vengeance, demi-savant.

57

La chaudière d'une machine à vapeur se nomme un *bouilleur*. Un journal a donc eu tort d'écrire : " On a fait avant-hier, à Sorel, l'essai du vapeur *Québec*, muni de ses nouvelles *bouilloires*." On trouve cette faute partout, même dans une pièce de Crémazie.

La *bouilloire* ou la *bouillotte* est un vaisseau de métal destiné à faire bouillir de l'eau, et particulièrement un vase en forme de cafetière qu'on met devant le feu.

On a tort d'employer les mots *canard* et *bombe* pour la désigner.

58

Au lieu de mon *motto* (mot anglais), dites ma *devise*.

En soirée, ne passez pas des *mottos* aux dames, mais des *devises de bonbons*, des *bonbons à devise*, ou simplement des *devises*.

59

Que de fois n'entendez-vous pas dire, que de fois n'avez-vous pas dit vous-même : " Y a-t-il des cochers sur le *stand ?* Je vais chercher une voiture sur la *stand*. Le *stand* est désert."

Le mot français est *place*.

On dit une voiture de place. Place de fiacres, de cabriolets, endroit où stationnent les voitures à l'usage du public.

60

Votre cordonnier, votre tailleur parleront des *réparages* qu'ils ont faits à vos chaussures, à vos hardes. D'après Littré, le réparage est, dans les beaux-arts, l'action de réparer, de déguiser les défauts d'un ouvrage qui sort du moule, de réparer ou d'achever un ouvrage ébauché ; dans l'industrie, c'est l'action de donner avec les forces une deuxième coupe au drap, ou c'est la façon que les cardeurs donnent aux étoffes avec le chardon.

On ne fait pas de réparages dans l'habillement, la cordonnerie, la menuiserie, la charpente, la maçonnerie, etc., mais des *réparations*.

61

On entend souvent :

" Je ne sais où cette histoire a *originé* " ; " c'est toi qui as *originé* cette calomnie."

N'employez *originer* sous aucune forme.... et sous aucun prétexte, car il n'est pas français

62

La poursuite, l'action, la demande d'un tel *a été déboutée.* Faute générale, surtout au barreau. On doit dire : un tel a été débouté de sa poursuite, etc.

Si je pouvais corriger un journaliste et cinq avocats, ma journée ne serait pas perdue.

63

Article *éditorial* est un anglicisme cru. Disons article de fond, de tête, de la rédaction, premier-Montréal, premier-Québec.

64

C'est à l'époque des vacances, que vous dites le plus souvent, madame : Ma fille a *gradué*; la fille du voisin *graduera* l'année prochaine

Permettez-moi de vous signaler cette faute en la corrigeant.

Il faudrait dire : Ma fille *a été graduée* ou *s'est fait graduer.*

De même pour les élèves des facultés de théologie, de droit, de médecine, de sciences et de lettres. La faculté les *gradue*, ou ils *se font graduer*, ou ils *prennent leurs degrés*.

65

Positif, à positif de, sont des anglicismes d'un emploi continuel. Il est *positif* à dire cela; il dit la vérité, j'en suis *positif*: voilà des phrases qui ne sont pas françaises. Il faudrait: Il dit cela d'une manière positive, formelle; il dit la vérité, j'en suis sûr, certain.

66

Anglicisme à extirper: *rappeler une loi* (to repeal a law). Il faut *rapporter*: cette loi a été rapportée, il est nécessaire de rapporter ce règlement. On peut aussi employer les verbes abroger, annuler, abolir,—mais jamais rappeler.

67

Non seulement le gros public, mais la presse confond l'*huile de castor,* huile animale et antispasmodique tirée de certaines glandes placées sous la peau de l'abdomen du castor, avec *l'huile*

de ricin, huile végétale et purgative. Ce que presque tous nomment huile de castor, et les Anglais *castor oil*, n'est que l'huile de ricin.

68

Si vous aimez quelqu'un, prouvez-le lui en prenant son *parti*, ce dont il vous saura gré, mais non sa *part*, car il pourrait vous montrer les dents. Je vous crois honnête : laissez à chacun ce qui lui appartient.

69

On ne doit pas mettre de négation entre la locution prépositive *faute de* et un verbe. Ainsi le journaliste qui disait que ses adversaires étaient revenus l'oreille basse d'une assemblée "faute de *n'avoir* pu se faire entendre," s'est trompé. Il pourra se consoler en songeant qu'il n'est pas seul coupable de cette faute et...en se corrigeant.

70

Robert Estienne, au XVIe siècle, écrivait "par le conseil du *pilot*." La plupart de nos compatriotes sont encore de cette époque, car ils disent plus souvent *pilot* que *pilote*. J'ai même lu une communication sur les *pilots* dans un journal de Montréal (nov. ou déc. 1887). Il ne serait pas mal de nous moderniser et d'en revenir à *pilote*.

Un barbarisme atroce qui nous vient de l'anglais : pilote *branché* (branched pilot). Il faut dire pilote *commissionné*, ou mieux pilote lamaneur.

71

Moi pour un ! Pour l'amour de la France, ne vous servez jamais de cette atroce expression. Dites : pour moi, quant à moi, en ce qui me regarde, en tant que j'y suis concerné, etc. C'est surtout dans les assemblées parlementaires que fleurit le moi pour un.

72

Si, en parlant d'un homme ou d'une chose déjà nommé, vous employez les termes de pratique *ledit, ladite, mondit, nosdits, susdit,* etc., ne manquez pas d'écrire la locution en un seul mot. Ne faites pas comme les avocats et les notaires, lesquels écrivent invariablement *du dit sieur, la dite maison,* etc.

73

Absolument parlant, le mot *exhibition* appliqué aux concours agricoles, artistiques, etc., n'est pas une faute, mais en France on emploie le mot *exposition* de préférence.

Le mot concours pourrait aussi se dire à propos, en remplacement des deux précédents.

On dit surtout comices agricoles pour les expositions locales.

74

La charrette étant une voiture à deux roues, avec deux ridelles et deux limons, et le charretier étant celui ou celle qui conduit une charrette, il est évident qu'on a tort de confondre le *charretier* avec le *cocher*, lequel est le conducteur d'un coche, d'un carrosse, d'un cabriolet.

On avouera que cette faute est presque générale.

Ainsi, quand vous vous ferez conduire en voiture de place ou en voiture de maître, dites : cocher, telle rue, tel numéro.

75

Voteur n'est pas français. Il faut dire *électeur* ou *votant*. Electeur s'entend de celui qui a le droit de voter, votant de celui qui vote.

Il y a tant d'électeurs dans telle circonscription électorale ; il y a eu tant de votants à telle élection.

76

Les clubs de raquettes s'amusent souvent à *berner* leurs invités, leurs officiers, leurs amis. En soi, la chose est assez agréable pour chacun, mais ce qui est désagréable, c'est de l'entendre exprimer par cet anglicisme ou plutôt ce barbarisme : *bouncer.* Si les présidents des clubs s'entendaient pour dire berner, ce mot passerait bientôt dans le langage.

77

Cette phrase est incorrecte : Chacun s'accorde à dire. Il faudrait : tout le monde s'accorde à dire, chacun est prêt à dire, ou quelque autre tournure équivalente. On comprendra facilement qu'un homme seul (chacun) ne peut s'accorder à dire une chose : il faut être plusieurs pour cela.

78

Le voyageur qui laisse ses colis, ses malles, à la gare du chemin de fer ne doit pas dire qu'ils sont dans la *chambre du bagage*, encore moins dans la *baggage-room*, mais qu'ils sont *en consigne, à la consigne.*

79

Au lieu de lettre *enregistrée*, dites toujours lettre *chargée*. "Charger une lettre, un paquet, dit le dictionnaire, faire constater sur les registres de la poste l'envoi d'une lettre, d'un paquet." Le chargement est l'action de faire constater l'envoi. On emploie même ce mot pour la lettre, le paquet : j'ai un chargement à la poste.

80

Pour l'amour de Dieu, ne dites plus *moulin* à coudre, mais *machine* à coudre. Il y a des moulins à vent, à eau, à vapeur ; ces termes n'indi-

quent que la puissance motrice. Mais comme la couture n'est pas une puissance motrice, et comme un moulin a pour objet de moudre, de broyer, on voudra bien ne plus moudre de couture. Les journaux devraient extirper cette faute de leurs annonces.

81

Tous les gouvernements à tour de rôle sont accusés de faire élire leurs créatures avec les dons en argent des entrepreneurs publics, que les journaux nomment toujours *contracteurs*. Ce mot n'est pas français. Ceux qui s'engagent par contrat sont des contractants. L'entreprise qui leur est adjugée, dont ils se chargent par contrat, n'est toujours qu'une entreprise, jamais un contrat.

Celui que l'on appelle au Canada un sous-contracteur est un sous-entrepreneur, un tâcheron.

82

L'Anglais qui dit : "to argue a case, a question, a matter," s'exprime correctement ; mais le Fran-

çais qui dit *arguer une cause, une question*, se trompe. Arguer signifie ou contredire, accuser, ou tirer une conséquence. L'avocat doit donc dire : j'ai plaidé ma cause, développé mes moyens, discuté la question, fait valoir mes arguments, etc.

On n'*argumente* pas non plus une cause.

83

On a pu lire dans plusieurs journaux l'hiver dernier que " la *librairie* du parlement provincial contient 30,178 volumes." La différence entre librairie et *bibliothèque* est assez élémentaire et assez connue pour que les apprentis-journalistes qui l'ont ignorée soient inexcusables.

84

Quelle est la gazette où l'on ne lise pas *géolier* ou *géôlier*. La véritable orthographe ne permet pas d'accent sur l'*e*, et elle exige un accent circonflexe sur l'*o*. Le mot s'écrit donc *geôlier* et se prononce *jôlier*.

85

Appelez votre garçon comme vous l'entendrez, René même, si vous avez un penchant à la rêvasserie, ou de la sympathie pour le maladif personnage que Chateaubriand a peint ; mais dans ce cas écrivez et prononcez *René*, sans accent sur la première syllabe.

86

Ecrivez *protonotaire*, et non *prothonotaire*, comme le font tant d'avocats. L'*h* ne doit se trouver que dans le mot anglais *prothonotary*.

87

Dû, participe passé du verbe devoir, prend l'accent circonflexe au singulier masculin seulement : argent dû. Le féminin et le pluriel s'en passent : une récompense due, les honneurs dus, les sommes dues. On l'oublie souvent.

88

La plupart du temps, quand on dit un *directory*, on ne se demande seulement pas s'il existe un mot français correspondant. Ceux qui se le demandent et disent un *directoire* font une faute. Disons l'almanach des adresses, ou, ce qui vaut mieux, le *bottin*, du nom de celui qui le publie à Paris.

89

On demande *que*, on ne demande pas *à ce que*. Les avocats n'y font pas suffisamment attention. Il n'est pas rare de les entendre demander au tribunal *à ce que* leurs clients soient admis à caution, et de voir les journaux répéter la faute.

90

Exercice, danse, licence, voilà trois mots que je vois bien souvent écrits à l'anglaise : *exercise, dance, license.* Un peu d'attention, s'il vous plaît !

91

Laissons les Anglais dire *the fiscal year*, mais ne traduisons pas littéralement par *l'année fiscale.* Disons, comme en France, *l'année financière.* Avec ce dernier terme on embrasse non seulement les opérations du fisc, mais toutes les opérations d'une année en matière de finances publiques.

92

“ Sa nomination *est gazettée*,” cela se dit tous les jours, mais n'est pas français. Le verbe *gazetter* passera-t-il dans la langue ? je l'espère. En attendant nous dirons : sa nomination a paru dans la Gazette, comme on dit en France : a paru à l'Officiel ; comme on disait sous l'Empire : a paru au Moniteur.

93

On entend souvent dire : Voilà une église dévotieuse, dévote, une chapelle pieuse, religieuse.

Ce n'est pas français. Il faut dire une église, une chapelle qui porte à la prière, qui inspire la dévotion, la religion, la piété.

94

Vous parlez d'un saint, écrivez comme ceci : saint Augustin, sainte Barbe ; vous parlez de sa fête, écrivez la Saint-Jean (avec la double majuscule et le trait d'union,) la Sainte-Véronique ; vous parlez d'un monument, d'une localité, écrivez l'église Saint-Germain, la rue Saint-Pierre, la ville de Saint-Hyacinthe.

Ecrivez de même le fleuve Saint-Laurent, le mont Saint-Bernard, M. Louis Saint-Denis.

95

C'est une faute d'écrire *entr'autres* : il faut *entre autres*. Voici la règle que pose Littré :

" L'*e* final de *entre* s'élide dans les composés de ce mot : entr'acte, s'entr'aider, etc., mais dans tous les autres cas on n'emploie pas l'apostrophe : entre eux, entre elles, entre autres, entre onze heures et midi."

96

Boîte aux témoins est un terme aussi ridicule qu'impropre. Comme toujours nous l'avons pris aux Anglais : *witness box*. Notre langue est donc bien pauvre ! Pourtant les Français rendent la même idée que nous en disant la *barre*, la *barre du tribunal*. Le témoin y comparaît à la barre, tout comme à la barre de la chambre comparaissent témoins, pétitionnaires, accusés.

On ne doit pas non plus dire la *boîte aux accusés*, encore moins la *boîte aux coupables*, mais le *banc des accusés, des prévenus*.

97

En anglais, on écrit avec le *ph* les mots *sulphuric, sulphate, sulphite* et les autres dérivés de *sulphur* (soufre). En français, on doit écrire *sulfurique, sulfate, sulfite*, etc. Beaucoup plus de personnes qu'on ne pense se trompent sur ce point.

98

Madame part pour le bal et veut boutonner ses gants ; elle demande à sa femme de chambre le *crochet*. Madame ferait mieux de dire le *tire-boutons*.

99

En temps d'épidémie, les médecins et les hygiénistes recommandent l'emploi des désinfectants, dont l'un des plus efficaces est *le chlorure* de chaux. Que de gens demandent à tort de *la* chlorure à leur pharmacien !

100

Un journal annonce que "les camarades du général B. lui ont présenté *une insigne* de la légion d'honneur," et que "*cette* insigne est *faite* de diamants." Comme d'autres journaux partagent son erreur et font insigne du féminin, je tiens à les détromper.

101

Je mets les journalistes en garde contre la confusion des termes pilier et pile. Le *pilier* est tout massif qui sert à soutenir quelque partie d'un édifice. La *pile* est le massif de maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. La distinction est assez facile à faire pour qu'on ne soit pas justifiable de la négliger.

102

Pourquoi nos journaux ne perdent-ils jamais, au grand jamais, l'occasion de se servir du mot *noyade* dans un sens qu'il n'a pas ? Noyade signifie l'action de noyer une ou plusieurs personnes, et non pas le fait de se noyer. Le supplice de la noyade a longtemps existé ; on connaît les noyades de Nantes commandées par le conventionnel Carrier.

Puisque noyade exprime le fait d'être noyé par d'autres, et non de se noyer volontairement ou accidentellement, quel est, dira-t-on, le mot qui le remplace ? Il n'y en a pas. En attendant

qu'on en crée un, ou que l'on étende le sens de noyade, mettons *noyé* en tête des faits divers qui relatent cet accident.

103

Gardez-vous d'écrire que les débats au sénat sont *langoureux* ; ils peuvent être *languissants*, ce qui ne surprendrait personne, mais soyez sûr qu'ils ne tournent jamais à l'amour.

104

L'Anglais nomme *skating rink* un endroit spécialement entretenu pour les fins de patinage. Le Français lui emprunte son mot, et le défigure en le prononçant. Nos journaux disent *rond à patiner* ou *pavillon des patineurs*, quand souvent l'endroit est carré ou n'est pas abrité par un pavillon. J'ai proposé *patinoir*, il y a plusieurs années, et l'expression fait son chemin. Elle a toutes les allures d'un terme bien français, sans présenter aucune des objections que l'on peut offrir aux autres.

105

Etant donnés la liberté, le franc jeu dont nous jouissons sous nos institutions municipales et judiciaires, nous ne pouvons dire avec vérité : on a commencé l'enquête *contre* le corps de police, *contre* tel accusé. Il faut sur, au sujet de, etc.

106

Les Anglais écrivent les noms de jour et de mois avec une majuscule : Monday, Friday, April, November, etc. En français, on doit écrire lundi, vendredi, avril, novembre, etc. ; c'est ce que l'on est loin de faire toujours.

107

Il y a un mot dont l'usage est si fréquent que je ne comprends pas que des journalistes ignorent son genre : c'est le mot *atmosphère*. Nous disons ou entendons dire tous

les jours que l'atmosphère est bas, pesant, vicié, tandis qu'il faudrait mettre ces adjectifs au féminin.

108

On m'a demandé quelle différence il y a entre *patronner* et *patroniser*, et si l'on doit dire qu'une œuvre de bienfaisance est patronnée ou patronisée par les plus hautes dames de la capitale. J'ai répondu qu'il faut seul employer le premier de ces termes, le second n'étant pas français.

109

Un journal annonce que " le chemin de fer intercolonial vient de s'enrichir de trois engins." Le mot anglais *engine* peut certainement se traduire par *engin* ; mais quand il s'agit des chemins de fer on dit *locomotive*.

110

Le mot *patriotique* ne s'applique qu'aux choses : un don, une vertu, une récompense patriotique. On doit dire un homme, une femme *patriote*. L'écrivain qui a dit de M. Papineau : " le plus patriotique de nos hommes d'Etat," a péché contre la langue.

111

On a l'habitude, quand on cite des phrases latines renfermant des mots de la première déclinaison à l'ablatif singulier, de mettre un accent circonflexe sur l'*a* final. Exemples : vice versâ ; Dei gratiâ ; ex cathedrâ ; in memoriâ æternâ ; bonâ fide ; in formâ pauperis, etc. Littré dit : " Cet accent est inutile ; c'est une invention des grammairiens modernes pour distinguer l'ablatif latin, laquelle ne mérite pas d'être conservée."

112

Vous ne pouvez mettre *chaque* à la fin d'une phrase ; il faut *chacun.* C'est donc une faute de dire : ces livres me coûtent un dollar chaque ; on doit dire : un dollar chacun ; ces pommes se vendent un centin chacune.

113

" Je l'ai *paru* belle " est incorrect : la véritable locution est je l'ai paré *ou* parée belle.

114

Le parlement local, la chambre locale, le gouvernement local, la législation locale, — autant d'incorrections. Remplacez *local* par *provincial* dans tous ces cas et les cas similaires.

115

Bien qu'à la rigueur on puisse dire *un vieux vétéran,* — car il y a des vétérans qui sont jeunes et d'autres vieux, — il vaut mieux s'en abstenir à cause du pléonasme. L'idée qui s'attache à vétéran est celle de vieilli dans les luttes ; or vieux ajouté à vieilli sonne mal à l'esprit.

116

On lit tous les jours : " Le président de l'assemblée *introduisit* M. N. " Il faut dire, s'il s'agit d'un conférencier, de quelqu'un qui doit prendre part à la réunion, qu'il a été *présenté.* On introduit quelqu'un dans une assemblée quand on lui en procure l'entrée.

Combien de fois n'entendons-nous pas dire dans nos meilleurs salons : " Venez que je vous introduise à mademoiselle X " ; " Il me l'a introduit chez M. X." Débarrassons-nous sans tarder de cet anglicisme mal sonnant.

117

L'usage a voulu que les noms et adjectifs terminés en *ant* et *ent* perdissent le *t* au pluriel : des enfans charmans, des parens indigens ; on n'exceptait que les monosyllabes : gants, vents, dents, lents. L'Académie conserve le *t* à tous ces mots, et tous les écrivains aujourd'hui font comme elle ; je ne connais guère que la *Revue des Deux-Mondes* qui persiste à le supprimer.

118

Assermenter : faire prêter serment, en parlant des personnes auxquelles on confère des offices publics. Assermenter un fonctionnaire. Ce verbe ne s'emploie qu'en parlant des personnes, jamais des choses. C'est donc une faute, et fort commune, d'écrire une déposition assermentée, assermenter un témoignage, une plainte assermentée, etc. Dites *sous serment.*

119

A l'occasion d'un récent vol de bijoux, plusieurs journaux ont dit que les voleurs avaient pénétré dans le magasin du bijoutier " par le *vasistas* placé au-dessus de la porte." Ils ont évidemment confondu le vasistas avec l'*imposte*. Le vasistas est ce carreau *mobile* d'une croisée ou d'une porte que l'on ouvre pour voir ce qui se passe, pour parler à quelqu'un ou pour les besoins de la ventilation. L'imposte, au contraire, est ce carreau vitré, *fixe*, qui surmonte la partie mobile de la porte ou de la croisée, et qui a pour objet de donner plus de lumière à la pièce.

120

Nous avons le verbe monopoliser, et le substantif *monopoleur*, mais non *monopoliseur*, encore moins *monopolisateur*. J'ai cependant lu ces deux derniers mots dans notre presse.

121

Nous appelons *huile de charbon* l'huile qui éclaire presque toutes nos maisons. Son vrai nom est *pétrole*. On ne dit plus huile de pétrole en France, et ce qu'on y nomme huile de charbon de terre ou de houille est une substance tout autre que notre huile d'éclairage. Disons donc pétrole, et combattons chez le peuple la manie de dire du *coal oil*, qu'il prononce, du reste, fort mal : *colail*.

122

Qui n'entend dire tous les jours : Je *collecte* mes comptes ? Collecter ne signifie qu'une chose : faire une collecte, — c'est-à-dire quêter dans un but de bienfaisance. On ne peut donc collecter un compte. Encore moins peut-on dire : X est venu me collecter. C'est un double anglicisme. Il faut dire : X fait ses recouvrements, ou fait faire ses rentrées, etc. Il y a dix manières d'exprimer correctement cette opération.

123

Le mot anglais *gallantry* signifie et galanterie et bravoure. La galanterie est " tantôt coquetterie dans l'esprit, paroles flatteuses, tantôt présent de petits bijoux, tantôt intrigue avec une femme ou plusieurs ; " cette définition est de Voltaire.

Elle suffit pour faire voir qu'un homme qui se jette à l'eau pour sauver un autre homme fait plutôt preuve de courage que de galanterie, et par conséquent qu'un journal des Trois-Rivières a eu tort d'écrire :

" M. le maire présenta la montre, portant cette inscription au dedans du boîtier :

" Présenté par le gouvernement du Canada à M. W. H. Kelly, en reconnaissance de l'humanité et de la *galanterie* par lui déployées en sauvant la vie, etc.

124

J'ai relevé ce qui suit dans une adresse présentée à un député : " Si, comme d'habitude,

vous êtes *anxieux* de faire connaître à vos *constituants* ce qui est arrivé durant la dernière session du parlement, etc."

Deux fautes en une phrase.

Etre anxieux, c'est avoir des angoisses d'esprit : un député peut désirer faire connaître les évènements à ses commettants, mais cela ne va jamais jusqu'à l'anxiété.

Je viens d'écrire *commettants* c'est le mot français qui doit remplacer l'anglicisme *constituants*.

125

" C'est moi qui *gère à* mes affaires " ; " c'était lui qui *gérait à* cela." C'est un affreux barbarisme. On ne peut gérer à. Il faut dire : C'est moi qui gère mes affaires ; c'était lui qui voyait à cela, réglait cela.

126

J'ai lu je ne sais plus dans quel journal l'annonce d'un ferronnier commençant ainsi : *A*

l'enseigne du gros tarrière. Il aurait fallu *de la grosse tarière.* Tarière est féminin, et sa première syllabe s'écrit sans *r.*

127

Galerie ne doit s'écrire qu'avec une *l.* Quel est cependant le journal qui ne lui en met pas deux plus souvent que de raison ? C'est encore l'anglais qui déteint sur nous. Un peu de surveillance, n'est-ce pas ?

128

Je lis : Le juré a condamné le défendeur à $15 de dommages. Il fallait dire *le jury.* Le jury est le corps des citoyens auxquels une affaire est soumise ; le juré, c'est le citoyen qui fait partie de ce corps.

A l'imitation des Anglais, nous disons ici le grand jury, le petit jury. Je ne suis pas prêt à dire que ce soit une faute. Je dirai seulement qu'en France, lorsqu'on parle de l'institution anglaise des jurys, on appelle le grand jury le jury d'accusation, et le petit jury le jury de

jugement. " Le premier, dit Littré, décide s'il y a lieu d'admettre une accusation (cette institution n'existe pas en France) ; le second décide si l'accusé est coupable des faits qui lui sont imputés."

129

Si l'Anglais peut dire en parlant d'un spectacle où se presse beaucoup de monde : " There is a good, a large *house*," nous ne pouvons pas, nous, traduire *house* par *maison* et dire " qu'il y a une bonne, une belle maison." Cela se dit pourtant.

De même, si l'on peut dire que la salle est comble, qu'il y a salle comble, on ne saurait dire dans le même sens qu'il y a une belle salle, une salle nombreuse.

Il faut dire un bel auditoire, un auditoire nombreux.

130

Je viens de parler de salle.

Nous avons, sans en avoir besoin, emprunté aux Anglais leur *dining-room*, que nous avons traduit par *salle à dîner.*

Or on ne dit pas salle à dîner en France, pas plus que salle à souper ou à déjeûner. On dit tout simplement *salle à manger.*

131

On a tort d'appeler un ruisseau un *crique.* En fait d'eau, *crique* ne signifie pas autre chose qu'une petite baie, une petite anse dans les anfractuosités du rivage. Ce mot est du genre féminin.

132

Pourquoi disons-nous *collet* pour *faux col* ? Le col de la chemise est cette partie qui entoure le cou et qui fait partie de la chemise : le col est encore une espèce de cravate que l'on boucle derrière le cou ;—le faux col est le col détaché que l'on ajoute et ajuste à la chemise au moyen

de boutons. — Le collet est la partie d'un vêtement qui entoure le cou. Faux col s'écrit sans trait d'union.

133

Un traducteur pressé, rencontrant un jour *water-power* et n'ayant pas de dictionnaire sous la main, écrivit *pouvoir d'eau* et son mot fit fortune . . . . . . au Canada. Remplaçons-le par *force hydraulique, puissance hydraulique.*

Je dois ajouter cependant que, dans le récit de son voyage au Canada en 1885, M. de Molinari a parlé des *pouvoirs d'eau* de Saint-Jérôme. Mais une hirondelle ne fait pas le printemps !

134

Gardez-vous bien de jamais dire ou écrire : *payer un compliment* à quelqu'un. C'est un abominable anglicisme. Dites *faire, adresser* un compliment. On ne paie pas non plus ses respects à quelqu'un : on les lui présente.

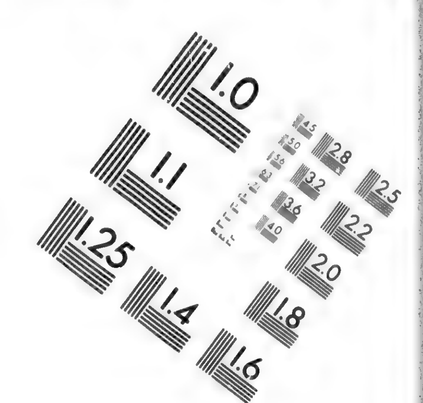
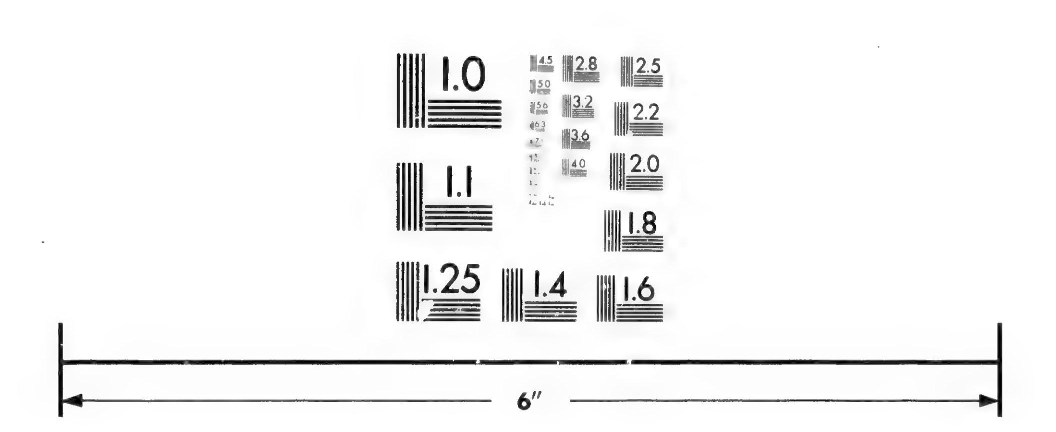


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

135

Lu dans un journal de Québec : " Le *Witness* insiste *à ce que* le français soit enseigné dans les écoles anglaises." Voilà certes une bonne idée chez le *Witness* ; ce n'en est pourtant pas une moins bonne que les journaux français enseignent de leur côté le français. Pour prêcher d'exemple, le confrère québecquois aurait dû écrire : " Le *Witness* insiste *que* ou *pour que* le français soit enseigné, etc."

136

Avocasser est un verbe neutre, au sens péjoratif. Il signifie exercer dans la médiocrité et l'obscurité la profession d'avocat. Ce n'est pas ainsi qu'on l'emploie au Canada : on s'en sert toujours en parlant des hommes publics qui se sont faits les avocats, les défenseurs, les apôtres, d'un intérêt majeur, d'une cause nationale, d'une grande idée. Avec la bonne intention de leur rendre hommage, la presse les rapetisse par l'usage d'un mot toujours pris en mauvaise part.

On n'avocasse pas une chose.

137

Je dénonce à regret l'une de nos plus charmantes fautes : *s'ennuyer de quelqu'un.* Nous disons : "Que je suis aise de vous revoir ! je me suis tant ennuyé de vous !" C'est tout un compliment. Eh bien, il faut y renoncer. On peut ennuyer quelqu'un, on peut en retour s'ennuyer en sa compagnie ; on peut s'ennuyer de tout, c'est-à-dire être ennuyé par toutes sortes de choses ; — mais on ne peut s'ennuyer d'une personne absente, c'est-à-dire regretter son absence, se sentir l'âme vide, dégoûtée, loin d'elle.

Cela se dit en Bretagne comme au Canada, mais n'est pas reçu dans la langue officielle.

138

Les journaux parlent à tout bout de champ des *argents* publics. On ne peut dire cela correctement. Il faut employer *sommes, deniers, crédits,* ou tout autre mot indiquant la nature

de la propriété ; les expressions ne manquent pas. La plus mauvaise vaudra mieux encore que cet anglicisme : les argents.

139

On a le tort assez général de faire *offre* du masculin ; on doit pourtant dire et écrire : on m'a fait *une belle* offre, *une* offre avantageuse.

140

On peut dire : " force est demeurée à la loi," quand la légalité l'a emporté sur le désordre ; " un long usage donne force de loi ; " " cette coutume a force de loi."

Mais on ne saurait dire qu'une loi ou un règlement est *en force ;* il faut dire *en vigueur.*

Députés, avocats, journalistes, amendez-vous !

141

Ne pas confondre résidence avec demeure ou domicile. Votre résidence est à Montréal ou à

Saint-Lambert, — c'est-à-dire que vous résidez dans l'une ou l'autre de ces villes ; mais votre demeure ou domicile est dans telle rue, à tel numéro. Le mot domicile signifie en outre le lieu où l'on est censé être pour l'exercice de ses droits ou de ses fonctions.

On *demeure* à tel endroit, on n'y *reste* pas.

142

" Rebecca N. a été traduite pour la dixième fois *au recorder.*" On lit cela dans la première gazette venue. Il fallait écrire : *à la cour* ou *devant la cour* du recorder, ou *devant* le recorder.

En d'autres termes, on peut être traduit *à* ou *devant* un corps public : cour, parlement, concile, assemblée, etc. S'il s'agit d'un homme, on est traduit *devant* lui !

143

" Cette *gente* de persécuteurs fanatiques, etc." *(Tous les journaux).* Gente n'est français que comme féminin de l'adjectif gent, qui veut dire

gentil. Comme substantif et pour signifier race, espèce, c'est *gent* qu'il faut employer : la gent hypocrite, la gent moutonnière.

144

Qui n'a entendu ceci : " Des souliers de cuir à patente," " des bottines de cuir patent " ? Cette grosse faute vient de ce que le vernissage du cuir a été brévеté, patenté. Mais il faut dire " **cuir verni.** "

145

Vous entrez dans une buvette et vous vous fendez la bouche à demander de l'*ann-goss-tou-ré*, ce tonique amer si bon dans le whisky. Demandez-le en français, vous n'aurez qu'à dire de l'*angusture*.

Egalement, demandez de la tanaisie, et non pas du *tansy*.

146

Une récompense honnête est offerte à celui qui n'a jamais dit un quart de *fleur* pour un quart de farine, ou de fleur de farine. Il est mieux de dire un baril qu'un quart. Fleur tout seul pour farine est une faute. Fleur de farine désigne de la farine de qualité supérieure.

147

"*L'attraction* de la semaine est l'Albani." (Tous les journaux).

Anglicisme imprudent, qui se faufile jusqu'en France. Seulement, les Français ont la pudeur de le souligner.

Il faut dire attrait.

148

Apologie signifie défense, justification, mais jamais excuse. On doit donc éviter de dire : je

vous fais apologie ; il me doit des apologies. En anglais, *apology* s'emploie dans le sens d'excuse, lequel mot est son seul équivalent en français.

149

Supporter un ministère, un homme, un projet, une loi, n'est pas français dans le sens de *l'appuyer*. Disons appuyer, soutenir, aider, suivant le cas. Il y a déjà assez d'autres choses à supporter. Ainsi l'orateur qui dernièrement disait : " La responsabilité d'une loi anticatholique retombe sur tous ceux qui *supportent* cette loi et la font triompher par leur vote," n'a pas rendu sa pensée, parce qu'il n'a pas parlé français.

150

" Vingt et un candidats seront *ballotés* à cette assemblée." (Lu dans un journal). Il y a là une double faute : 1° ballotter s'écrit avec deux *t* ; 2° le ballottage ne se fait qu'entre deux candidats. " BALLOTTAGE. Action de ballotter *deux candidats*. BALLOTTER. Ballotter deux candidats,

décider par le scrutin lequel l'emportera de deux candidats qui ont le plus approché de la majorité, tous les autres étant exclus."

Dans le cas dont parle le journal, il fallait écrire : On votera sur la proposition d'admettre ; on proposera la réception de ; ou encore : vingt et un candidats subiront l'épreuve du scrutin, etc., etc.

151

S'endormir est un mot très français, mais dans le sens seul de passer de la veille au sommeil, de tomber dans le sommeil. On ne doit jamais l'employer pour signifier que l'on a besoin de dormir, auquel cas il faut dire *j'ai sommeil*, comme on dit *j'ai faim* ou *j'ai soif*.

152

Nous employons *bloc* à tort en parlant de maisons : un bloc de maisons, un beau bloc. Il faut dire un pâté, un beau pâté de maisons. S'il s'agit d'une seule et vaste maison, on dit édifice.

Nous nous servons aussi du mot bloc pour

désigner l'espace compris entre deux rues parrellèles : " Vous cherchez la demeure de M. Z : passez encore deux blocs, vous y serez." C'est une faute. Il faut dire : " Passez encore deux rues."

Bloc n'est pas du tout français dans le sens d'agglomération de maisons à plusieurs logements, ni de distance entre les rues.

153

On a l'habitude d'appeler *conducteur de la malle* ou *de malle* le préposé de l'administration des postes qui est chargé d'accompagner les lettres dans les convois de chemin de fer : on devrait le nommer *courrier de la malle.*

154

Coudre, verbe actif (très actif même) : Je couds, je cousais, je cousis, je coudrai, couds, cousu. On ne doit pas dire, au futur et au conditionnel, *je couserai, il couserait,* mais bien *je coudrai, il coudrait.* Il y a des journaux de ma connaissance qui s'y sont mépris.

155

Beaucoup de personnes instruites, plusieurs journalistes même, écrivent des *chef-d'œuvres*, lorsqu'il faut absolument des *chefs-d'œuvre*. Que l'on remarque où l'*s* doit être placée.

156

—Clear the road, dit l'Anglais.

—*Clairez* le chemin, dit le Canadien.

—The prisoner was clear, dit l'Anglais.

—Le prisonnier a été *clairé*, dit le Canadien.

Le Canadien traduit trop littéralement, et fait des néologismes impardonnables. *Clairer* existe en termes de fonderie, mais je ne l'en considère pas moins ici comme un néologisme, compliqué d'un anglicisme !

Il faut dire dans le premier exemple : Rangez-vous, laissez le chemin libre. Dans le second, on dira que le prisonnier a été acquitté, libéré.

Un journal annonce que N., accusé de telle offense, s'en est *clairé* avec $2 d'amende. S'en est *tiré* est la bonne expression.

157

Dire : une calomnie fausse, c'est faire un pléonasme ; toutes les calomnies sont des assertions fausses de choses dommageables à quelqu'un. La calomnie est un mensonge ; or vous ne sauriez dire " un mensonge faux, " n'est-ce pas ?

158

Si le verbe inclure a pour participe passé *inclus, incluse*, il ne faut pas oublier que le verbe exclure fait au même temps *exclu, exclue*. Pourquoi n'écrit-on plus *exclus, excluse ?* Je n'en sais rien, je sais seulement que cette dernière forme n'est plus admise.

159

Théophile Gautier est assez connu de quiconque s'occupe de littérature et de peinture pour que nos écrivains n'aient pas le droit d'épeler son nom Gauthier.

Il y a une locution proverbiale qui dit : Ne pas confondre Gautier avec Gargouille.

160

Que d'orateurs populaires disent volontiers que leurs pères tenaient les *manchons* de la charrue ! Que de candidats se vantent de les tenir eux-mêmes ! Certes, ce sentiment les honore, mais il n'en serait pas moins beau s'ils disaient, en français, le *manche* ou les *mancherons* de la charrue.

161

L'orthographe des noms de géographie laisse beaucoup à désirer. C'est surtout dans leurs colonnes de dépêches télégraphiques que les journaux les estropient. Souvent on ne traduit pas le mot et l'on écrit Antwerp pour Anvers, Athens pour Athènes, Leghorn pour Livourne, Cairo pour le Caire, Hague pour LaHaye, Algiers pour Alger, Tangier pour Tanger, Mecca pour la Mecque. Jusqu'à Lyon et Marseille,

auxquelles on a le tort de conserver l's finale de la forme anglaise.

N'écrivons plus Brézil, mais Brésil.

Un journal sérieux de Québec parlait dernièrement du traité de Ghent, conclu le 18 juin 1822, qui avait réglé la question des frontières entre les Etats-Unis et le Canada : il s'agissait du traité de Gand, — et Gand se dit Ghent en anglais !

162

Musset, dans *Rolla*, a fait rimer *linceul* avec cercueil. Il en avait le droit (Littré, *Vo* Linceul), puisque l'on prononce indifféremment linceul ou linceuil ; mais il a respecté l'orthographe, ce que ne font pas ceux qui écrivent linceuil.

163

" Le bon usage, dit Littré, repousse des phrases comme celles-ci : Il est venu avec sa dame ; ces messieurs et leurs dames. Il faut : il est venu avec sa femme ; ces messieurs et leurs femmes.

" Dans le langage commun, on dit *votre demoiselle* pour votre fille : Comment va votre demoiselle ? mais cela n'est pas du bon usage : avec le mot *demoiselle*, comme avec les mots *dame* et *sieur*, il n'est pas de bon ton d'employer les adjectifs possessifs de la 2e et de la 3e personne. On demande : Comment se porte mademoiselle ? et non pas votre demoiselle, ou sa demoiselle. De même on dit comment se porte madame, et non votre dame." Mais toujours en ajoutant le nom propre.

164

Nombrer est français, mais c'est un verbe actif qui signifie trouver le nombre de, compter, relater, énumérer. On nombre les côtés d'un carré, on nombre ses propriétés, on nombre les faveurs qu'on a reçues, on nombre les gens, etc. Mais on ne saurait dire, comme un journal de Montréal : " Les Acadiens des provinces maritimes qui *nombrent* 108,655 âmes, etc." Ici l'on a fait de nombrer un verbe neutre, ce que ne permet pas le dictionnaire. On a servilement traduit *who number*, quand il fallait dire : qui sont au nombre de.

165

Dame est un terme d'architecture hydraulique dont le sens se rapproche assez de celui de *digue, chaussée, barrage artificiel.* Cependant la différence est assez grande pour que nous nous servions uniquement de ces derniers termes quand il s'agit de cours d'eau. On ne saurait dire, comme certain journal, que " M. X, de Renfrew, a l'intention de construire une nouvelle *damme* sur la Bonnechère."

166

Ammunition est un mot anglais. Nos chasseurs disent : Je n'avais pas emporté assez d'ammunition ; mes ammunitions étaient humides. Nous avons le mot *munitions*, servons-nous en.

167

Il est bon de faire savoir à certain journal qu'il ne saurait écrire *un nouvel échappatoire,*

ce mot étant féminin. Lui qui a l'habitude des phrases longues comme le bras, pourquoi reculerait-il devant l'addition correcte d'une syllabe ?

168

Faute des plus commune : *rénumérer* et *rénumération* (qui ne sont pas français,) au lieu de *rémunérer* et *rémunération.* Ce ne sont pas toujours les typographes qui s'en rendent coupables.

169

Faites bien la distinction entre *venimeux* et *vénéneux.* Le premier de ces termes s'applique aux animaux qui ont du venin ou aux choses infectées de leur venin : un serpent venimeux, une langue venimeuse. Le second s'applique aux choses qui empoisonnent par ingestion : une racine vénéneuse, un suc vénéneux.

170

"M. X..., avocat, de Québec, est en cette ville, *en rapport avec* des affaires profession-

nelles." Le journal parle ainsi, mais ne parlez pas comme lui : dites *pour* affaires professionnelles.

En rapport avec signifie en proportion avec : sa dépense n'est pas en rapport avec sa fortune. Cette location ne doit jamais remplacer relativement à, pour, concernant, par suite de, à la suite de, au sujet de. M. Buies a deux bonnes pages sur cet impropre emploi ; j'en conseille la lecture

171

Les noms de peuples, employés comme substantifs, prennent une première lettre majuscule : les Français, les Tartares. S'ils sont employés comme adjectifs, la première lettre est toujours minuscule : les intérêts français dans le Tonkin, la question grecque.

172

L'acoustique est cette partie de la physique qui traite des lois suivant lesquelles le son se produit et se transmet. Les dictionnaires ne

donnent au mot que ce sens. Nous aurions donc tort de dire l'acoustique d'une salle, l'acoustique est bonne. Il est probable cependant qu'on emploiera un jour ces expressions en France comme ici. Déjà, M. Mermeix a dit, dans la *France* du 18 novembre 1884, que l'acoustique du Grand Opéra est mauvaise.

173

Se garder d'écrire *hôtellier* (avec deux *l*), comme le font la plupart des avocats dans leurs pièces de procédure relatives à ces citoyens hospitaliers. Il faut *hôtelier*.

174

Les marchands doivent éviter cet anglicisme : je suis dans la *ligne* des nouveautés ; telle *ligne* de commerce, d'affaires. Qu'ils remplacent ligne par branche, ou par partie, que l'on dit quelquefois en France. Les journaux se font leurs complices en publiant des annonces qui fourmillent de fautes.

175

Dire de quelqu'un qu'il est un homme *conséquent*, lorsqu'on veut dire qu'il est important est une faute,—comme c'est une faute de parler d'une somme *conséquente* pour une somme considérable. En garde contre ce barbarisme !

176

On doit dire *divorcer avec* le bon sens, l'esprit, sa femme, son mari, etc, et non pas *divorcer d'avec.* On dira aussi *faire divorce avec* le monde.

177

Davantage doit s'écrire sans apostrophe après le *d*, mais *d'avance* en prend une. L'on confond quelquefois.

178

Transiger signifie uniquement accommoder un différend par des concessions réciproques. On a donc tort d'employer ce mot dans le sens de faire des opérations de loi, de commerce, où il n'y a ni différend, ni concessions. Quand un de nos avocats annonce qu'il est prêt à transiger des affaires, il entend simplement dire qu'il s'occupera d'affaires de son ressort ; quand un de nos marchands mentionne le chiffre des affaires qu'il transige, il veut bonnement parler du chiffre des affaires qu'il fait. Aucun d'eux n'a dans l'esprit les affaires où l'on arrange un différend par des concessions mutuelles ; ils font donc usage d'un mot impropre.

179

Différence entre *serviette* et *essuie-mains* : la premiere se dit également du linge qui sert à la table et de celui qui sert à la toilette ; le second se dit seulement du linge qui sert à la toilette.

180

Tous les étés les journaux parlent de l'*aspect* de la moisson. Cela est certainement français, mais dans un sens qui n'est pas celui où ils l'emploient. Ils veulent parler de l'abondance plus ou moins grande de la moisson, de ce qu'elle laisse espérer : alors ils devraient dire les *apparences*, les *promesses* de la moisson.

181

" Le parlement est convoqué pour la *dépêche* des affaires." Pas français. " Pour *l'expédition* des affaires ;" français, mais dans le sens ironique seulement, quand on reproche aux chambres d'aller trop vite en besogne. Il faudrait employer discussion, étude, examen, prise en considération, direction, décision, etc.

182

Dans le sens où *observer* signifie faire une remarque, il n'est pas permis de dire : je vous observe que ; il faut dire : je vous fais observer que.

C'est un barbarisme de dire : je vous *remarquerai* que.... Il faut : je vous ferai remarquer que....

183

Dans une réclame en faveur du concert Sarasate-d'Albert, les journaux mettaient ces paroles dans la bouche de Von Bulow : " Il n'y a que trois grands pianistes au monde : Rubinstein, moi et d'Albert ; mais celui-ci est encore jeune et promet de nous *outrepasser* tous."

Dépasser, non ; outrepasser, jamais ! passer ou surpasser, oui !

Au reste, il faudrait écrire *outre-passer* avec un trait d'union.

184

Monsieur veut se chausser ; il demande au domestique la *cuiller pour les souliers*. Monsieur devrait demander la corne ou le chausse-pied.

185

De même qu'une conférence ou un article de journal sur le parlement ne saurait être une conférence, un article parlementaire, de même la correspondance envoyée du siége du parlement aux gazettes pendant la session ne saurait être une *correspondance parlementaire*.

Dites *courrier du parlement* ou *lettre du parlement*.

186

Bébé veut manger un œuf à la coque et vous demande un *cocotier*. Donnez-lui ce qu'il désire, mais reprenez-le et lui faites promettre de dire coquetier à l'avenir.

187

" M. Stanislas L.... a reçu samedi soir de ses amis, en cadeau, une chaîne en or *avec loquet*, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance." *(Courrier de X.)*

Je n'étais pas à la fête, mais je jurerais qu'on n'a pas donné un *loquet*, mais un *médaillon*, à M. L.... Un loquet sert à fermer une porte, et ne se pend jamais à une chaîne de montre ni à un collier. Un médaillon est un bijou de forme ronde ou ovale, dans lequel on enferme un portrait, des cheveux, etc. Un médaillon se dit *locket* en anglais : de là le barbarisme-anglicisme qui m'occupe.

188

On emploie généralement ici le verbe *acter* au neutre, et l'on dit plus souvent : un tel acte bien (pour joue bien sur la scène) que : un tel acte bien son rôle (pour tient bien son rôle) ; cependant on se sert des deux manières. Aucune n'est bonne : acter n'est pas français.

189

" *Le fait d'être* allé vous promener avec lui ne vous compromettra pas ;" cette phrase est française. Elle ne le serait pas si l'on disait : " *Le fait que* vous êtes allé vous promener avec lui, etc." On doit donc dire le fait *de* et non le fait *que.*

On peut cependant dire, mais dans un autre sens, " le fait est que."

190

Vous *encaissez* un billet, une traite, un chèque, une lettre de change, un mandat, ou tout autre effet négociable, lorsque vous en touchez la valeur : " je cours à la banque encaisser votre dernier chèque." Substituons ce verbe à *changer*, à *échanger*, surtout à cet anglo-barbarisme que j'entends parfois : *casher* (to cash).

191

Ignorance, ou trop grande ressemblance des mots, les journalistes, les notaires et les avocats confondent souvent *habileté* avec *habilité*.

L'habileté, c'est la qualité de celui qui est habile, entendu, perspicace, capable d'appliquer ce qu'il sait.

L'habilité, c'est la qualité de celui qui est propre, apte à une chose : c'est l'aptitude légale surtout : habilité à succéder.

192

Je n'accuserai pas les journalistes d'ignorer que *plus tôt* est un adverbe de temps et s'écrit en deux mots : il arrivera plus tôt que les autres ; et que *plutôt* est un autre adverbe qui indique la préférence : plutôt mourir que trahir. On me dira : mais c'est en toutes lettres dans la grammaire ! Hé oui, mais on oublie cette règle si souvent que je la rappelle aux journalistes

S'ils ne confondent pas les deux adverbes, je leur reproche de laisser là-dessus carte blanche à beaucoup trop de correspondants

193

Celui qui fait mouvoir et dirige les machines à vapeur dans les locomotives, dans les usines, dans les bateaux, est un *mécanicien*, non un *ingénieur*. Il peut se faire qu'un mécanicien soit ingénieur, comme il se pourrait qu'il fût avocat, mais le mot qui désigne ses fonctions est *mécanicien*.

194

L'Encyclopédie établit ainsi la différence, trop inconnue parmi nous, qui existe entre gages, appointements et honoraires :

" *Appointements* se dit pour tout ce qui est place, ou qu'on regarde comme tel. *Honoraires* a lieu pour les maîtres qui enseignent quelque science, et pour ceux à qui on a recours dans l'occasion à l'effet d'obtenir un conseil salutaire,

ou quelque autre service que leur doctrine ou leur fonction met à portée de rendre. *Gages* est d'usage à l'égard des domestiques de particuliers ou des gens qui se louent pendant quelque temps au service d'autres personnes."

Littré ajoute à cette citation :

" *Traitement* peut être ajouté à ces trois mots ; . . . il est synonyme d'appointements et diffère par conséquent de gages et d'honoraires. Il y a en outre une différence qui n'est pas notée, c'est que les appointements, le traitement, les gages sont quelque chose de fixe, tandis que les honoraires s'entendent mieux de ce qui est occasionnel : un prêtre assistant à un service, un médecin, un avocat ont des honoraires ; le prêtre qui dessert une église, le médecin qui est attaché à un hôpital ont un traitement."

195

Voici une faute des plus fréquente. On entend dire tous les jours : " J'ai vu telle chose dans le *vitraux* de tel marchand." Il faudrait au moins le singulier vitrail et non le pluriel vitraux ; mais vitrail et vitraux ne désignent

que les vitrages formés de panneaux de verre assemblés par compartiments, comme ceux des églises. Le seul mot à employer est *vitrine:* la vitrine d'une boutique, d'un magasin, d'un cabinet, d'un musée.

196

Balzac parle des " fortifications de consonnes par lesquelles la langue slave protège ses voyelles." La langue française ne redouble ordinairement ses consonnes que forcée par la logique ou le son. Elle écrit *trafic* et non pas *traffic*, comme le font plusieurs personnes parmi nous, à l'imitation des Anglais.

197

Ce que j'ai dit sous le numéro précédent s'applique au redoublement de la consonne *d* dans les mots *adresse, adresser*. Ecrire *addresser* est une faute d'orthographe ; mais une faute bien plus grave, c'est cet anglicisme si fréquent parmi nous : *adresser une assemblée*, quand on devrait

dire haranguer, faire un discours, porter la parole, adresser la parole, s'adresser à une assemblée, etc.

198

On se débarrassera difficilement, je le sais, du mot *qualification* dans le sens de capacité, aptitudes, mais on pourrait commencer par ne plus dire un examen de qualification, quand il s'agit de l'*examen d'aptitudes* que subissent les aspirants au service civil. Ce serait un premier pas dans la bonne voie.

199

Pratiquer sa profession n'est peut-être pas une expression impropre, mais voici ce qu'en dit Littré :

" PRATIQUER, v. n. 2° Exercer, en parlant d'une profession ; *il ne se dit guère qu'en parlant de la médecine et de l'art vétérinaire.* Absolument. Ce médecin pratique depuis vingt ans."

Les autres hommes de profession exercent.

"PRATIQUE, s. f. 15° Toute la clientèle de l'étude d'un avoué, d'un notaire. Ce notaire, cet avoué vendra bien sa pratique, quand il se retirera des affaires. On dit aujourd'hui *clientèle*."

200

Tous les jours les avocats *produisent* des documents en cour ou les *déposent* au greffe, ou encore pétitionnent le tribunal. Ils sont dans leur rôle, mais ils sortent de leur rôle de Français tenus à l'exemple, eux les instruits, quand, parlant de leurs exploits, ils disent qu'ils ont *filé* une *application*, *filé* une motion, un exhibit, etc.

201

Avocats et notaires font tous la faute d'écrire *régistres, enrégistrer, enrégistrement*. Ces mots ne prennent pas l'accent aigu. Les journalistes suivent l'exemple des hommes de loi, et, chose chagrinante, des hommes de lettres bien en vue,

de ceux surtout qui s'occupent de l'histoire du Canada, emboîtent le pas.

Quant au mot *régistrateur*, qui signifie chez nous directeur, receveur de l'enregistrement, conservateur des hypothèques, et que notre code civil a consacré, il existait déjà avec l'accent : il y a vingt-quatre régistrateurs des bulles et des suppliques à la cour de Rome.

202

Je constate un progrès : on écrivait il y a vingt ans bien plus souvent qu'aujourd'hui *em*bassade, *em*bassadeur. La faute ne peut se faire en conversation ; elle ne se rencontre pas dans nos livres : on la voit seulement dans les journaux. Pas besoin de dire qu'il faut *am*bassade, etc. J'ai déjà lu aussi *am*bûche, *am*buscade, mais il y a si longtemps !

203

Que Dieu vous sauve de la *picote*, c'est mon vœu de chrétien ; qu'il vous préserve de mal

orthographier le fléau, en l'écrivant avec deux *t* : *picotte*,—c'est là mon souhait de lexicologue.

204

Un parapet étant un mur à hauteur d'appui élevé sur le bord d'un pont, d'une terrasse, ou, en fortification, la partie supérieure d'un rempart, je ne vois pas pourquoi les Canadiens le confondent avec un trottoir. La faute cependant n'est pas générale et ne se commet que dans quelques parties du pays, et par peu de personnes encore. Elle tend à disparaître. Ceux qui la font l'aggravent souvent en disant *parapel*.

205

Un journal de Montréal disait en parlant de l'atelier du sculpteur Hébert : " C'est une pièce spacieuse composée d'un seul appartement." Une pièce n'est toujours qu'une pièce, tandis qu'un appartement se compose de plusieurs pièces. Dire qu'une pièce se compose d'un ou de plusieurs appartements, équivaut à dire qu'une

personne forme une ou plusieurs familles. Un appartement est une réunion de pièces ou de chambres, comme une famille est une réunion de personnes attachées l'une à l'autre. On ne dira donc pas d'une maison qui contient dix pièces qu'elle contient dix appartements.

206

“ Des lettres *d'incorporation* ont été accordées.” C'est une faute. “ Des lettres de *corporation* ” vaudrait mieux. Mais nous avons les termes “ constitution légale,” “ lettres patentes,” et des périphrases en veux-tu en voilà. Incorporation veut dire action de faire entrer des parties dans un tout, mais non pas de former un tout avec des parties éparses : ce mot suppose l'existence d'un principal auquel viennent se mêler des accessoires, et non l'agglomération de corps distincts mais égaux au même degré.

207

Dix personnes instruites sur douze écriront et diront une *astérique,* sans se douter que ce signe de renvoi * s'écrit *astérisque.*

208

Ne confondez pas *jalousies* avec *persiennes*. Les jalousies sont les lames mobiles que l'on met dans les fenêtres, à l'intérieur des maisons, et que l'on abaisse ou relève au moyen d'un cordon ; tandis que les persiennes sont les cadres de bois sur lesquels se posent les lames, fixes ou mobiles, qui gardent du soleil, et que l'on place à l'extérieur des maisons.

209

Les *êtres* d'une maison sont ses différentes parties, la distribution des pièces dont elle se compose. On dira donc : je sais tous les êtres de ce château ; je connais les êtres de cette maison, et non les *airs*, comme presque tout le monde dit ici.

210

" Cet homme est *consistant* " — voilà un anglicisme. Il faut dire logique, conséquent. Voici

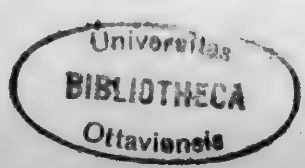
une plus grosse faute encore ; je la trouve dans un journal publié par un professeur de belles-lettres : Aucun catholique qui veut être *consistant avec* ses devoirs religieux. Il aurait fallu : fidèle à ses devoirs religieux.

211

“ Le *terme* de la cour est clos ” ; “ il sera jugé au prochain *terme*.” Ici terme est un anglicisme des moins fardé : il faut *session*.

212

Quand la laveuse a décrassé le linge dans de l'eau avant de le mettre à la lessive, elle a fait ce qu'elle appelle son *échange ;* elle a, comme toutes les ménagères disent au Canada, *échangé* son linge. Maîtresses, servantes, chevalières du battoir font toutes cette faute. On doit dire *essanger*, faire l'*essange*.



213

Ne pas dire *la race* ovine, bovine, porcine ou chevaline, mais *l'espèce.* Vous direz *la race* quand vous voudrez mentionner, en fait de chevaux les percherons, etc., en fait de vaches les Durham, etc. Si l'on parle de poules en général, on devra dire l'espèce galline ; mais l'on dira la race padoue, la race cochinchinoise, la race Plymouth, etc. Voyez-vous la différence ?

214

Episode se rencontre quelquefois au féminin dans les journaux. Il est masculin, de même que les mots suivants, presque toujours féminisés par le peuple : escalier, oreiller, espace, intervalle, argent, emplâtre, éventail, incendie.

Le journal d'Ottawa qui a dit " des décombres sociales, religieuses et morales " a fait une grosse faute, décombres étant du masculin.

215

Saint-Pierre et Miquelon sont deux îles françaises, situées dans le golfe Saint-Laurent, et distinctes, bien que gouvernées par la même autorité. On doit donc dire Saint-Pierre, ou Miquelon, ou Saint-Pierre et Miquelon, selon que l'on veut parler de l'une ou de l'autre, ou des deux. Mais il faut ne jamais dire Saint-Pierre Miquelon, ni Saint-Pierre de Miquelon.

216

Vous ne vous permettriez certes jamais de dire que vous avez lu tel fait *sur* un livre : vous devez de même éviter de dire que vous avez lu ceci ou cela *sur* un journal. Dans les deux cas, la préposition *dans* est la seule permise.

217

Défiez-vous de cet anglicisme : “*sous* ces circonstances (*under* those circonstances) ;” il faut “*dans* ces circonstances.”

Nos hommes politiques — ministres, députés, journalistes, — tombent souvent dans cette erreur.

218

Le *soufre* (minéral) ne prend qu'une *f*, en quoi il se distingue de plusieurs temps et personnes du verbe souffrir qui en prennent deux : je souffre, qu'il souffre. Il est facile de faire la distinction.

219

Si les Canadiens-français s'occupaient davantage de sport...et de leur langue, beaucoup moins diraient un *dumb bell* et beaucoup plus feraient usage de l'expression française : une *haltère.*

L'*h* est aspirée.

220

Aide est tantôt du féminin, tantôt du masculin. Il est féminin dans le sens de secours, assis-

tance, protection : L'aide qu'il m'a donnée était précieuse. Il est masculin quand il indique les hommes qui prêtent leur concours à quelqu'un : Ce chirurgien a un bon aide ; et féminin si ce sont des femmes : Cette infirmière est une aide intelligente.

Peu de mots prêtent aussi souvent à la confusion des genres.

221

Un mot anglais dont peu de personn[illegible] semblent connaître la traduction française, [illegible] *club*, le *swinging club*, espèce de massue dont se servent les amateurs de gymnastique pour développer la poitrine et les muscles des bras. Le mot français est *mils* (s. m. pl.), qui se prononce comme s'il n'avait pas d'*s*. Ce mot est tiré du persan, mais passé dans notre langue.

222

C'est une faute de dire : J'ai acheté une *copie* de tel livre, de tel journal ; il faut un *exemplaire*.

223

Le *Messager de X*... annonce qu'un bateau à vapeur a remorqué les *bômes* qui servent vis-à-vis la ville à arrêter le bois." *Bômes* — que j'ai vu écrire *baumes* par un avocat — est corruption du mot anglais *booms*, qui se rend en français par *estacades*.

224

Quel est le dictionnaire français où l'on trouve le mot *incendiat ?* Quel est le criminel en France que l'on a jamais accusé du crime d'incendiat ? Journalistes et avocats — de la campagne comme des villes — ne se font pas faute d'employer ce terme.

Il faut dire : accusé d'*incendie*, du crime d'*incendie*.

225

Ne traduisez plus *dead letter* par *lettre morte* quand il s'agit d'une lettre non reclamée et qui

retourne au bureau central des postes; dites *lettre en rebut*, lettre *tombée en rebut*. De même, traduisez *dead letter office*, non par bureau des lettres mortes, mais par *bureau des rebuts*. C'est ainsi que l'on dit en France.

226

Pourquoi écrire et prononcer *dangéreux* et *profondement*, quand il faut *dangereux* (sans accent) et *profondément* (avec accent) ?

227

S'abstenir de dire : le *membre pour* Lévis, le *membre de* Joliette : on doit dire : le *député*, le *représentant de* Lévis, de Joliette.

228

La semence est la chose que l'on sème ; la semaille est l'action de semer ; la semaison est le temps pendant lequel on fait les semailles.

On ne doit donc pas dire qu'on a terminé ses *semences*, mais ses *semailles ;* ou bien on dira que la *semaison* est finie.

229

Si *ferblanterie* et *ferblantier* s'écrivent en un seul mot, il n'en est pas ainsi de *fer-blanc*, qui s'écrit, on le voit, en deux mots reliés par un trait d'union. Plusieurs s'y méprennent.

230

Nous avons des *carrousels* dans nos carnavals. Des centaines de mille personnes disent ce mot, mais pas une sur mille correctement. Elles prononcent *carroucel,* au lieu de *carrouzel.*

231

Tous les auteurs enseignent que l'*i* de *si* s'élide devant les pronoms *il* et *ils*, et devant eux seuls. Dites alors : *s'il, s'ils,* et non *si il, si ils.*

Je ne connais qu'un seul journaliste qui se rend coupable de cette faute, mais ça lui arrive tous les jours.

232

Amalgamation est un terme français ; il signifie la séparation de l'or et de l'argent de leur minérai à l'aide du mercure. On ne saurait s'en servir, comme le font nos journaux et même nos législateurs, pour exprimer la fusion de deux sociétés commerciales, de deux entreprises industrielles, de deux intérêts. C'est surtout quand il s'agit de chemins de fer qu'on l'emploie ici.

233

Journaliste, mon ami, vous recevez souvent des billets *de faveur* qui vous permettent de voyager à frais réduits, d'aller au théâtre, au concert, sans bourse délier, etc. Je n'en suis pas jaloux, mais je suis jaloux des droits de la langue, et je vous prie de la respecter assez pour ne dire jamais des billets *complimentaires.*

234

On dit bien conforme *à*, conformément *à*, mais si l'on emploie la locution adverbiale *en conformité,* il faut la faire suivre de la préposition *de* : en conformité *de* vos ordres.

235

Résumer le débat, c'est l'analyser ; or ce n'est pas ce que fait l'orateur qui, dans un corps délibérant, *reprend* le débat, *continue* la discussion *(resumes the debate),* après un ajournement ou une interruption. Notre presse commet très souvent cet anglicisme, surtout durant les sessions du parlement.

236

Ce sont moins souvent les journalistes que leurs correspondants qui écrivent *exonorer* pour *exonérer ;* mais ils ont le tort de laisser passer la faute. J'ai même lu *exhonorer.* Rien n'excuse semblable ignorance ou manque d'attention.

237

Cette cheminée a beaucoup de *tirage,* un fort tirage, devrait-on dire au lieu de beaucoup de *tire,* une forte tire.

238

Ne dites pas: Je vais faire *prendre* mon portrait; mais bien : Je vais faire *faire* ou *tirer* mon portrait.

239

Différence entre *va sans dire* et *va s'en dire.*

" *Va sans dire* que les amis du maire L.... sont heureux de son triomphe sur M.... Aussi il *va s'en dire* des paroles le soir de son installation."

Soumis aux réflexions du journal qui réclame pour lui la plus grande publicité.

240

Doit-on dire *angliciser* et *anglicisation* ou bien *anglifier* et *anglification,* qui sont d'un usage général parmi nous ? Les dictionnaires ne donnent que la première forme. Si j'avais quelque autorité, je conseillerais à mes compatriotes d'employer angliciser pour les choses : "tel mot français est anglicisé ;" et anglifier pour les personnes : "nos muscadins ont une tendance à s'anglifier."

241

Faire des gestes se dit en ce pays pour être maniéré, prendre des airs, poser, sortir du naturel en un mot dans la parole ou la démarche. Ce n'est pas français.

242

Pour l'amour du dictionnaire, cessez d'écrire *exhorbitant, exhubérant.* Pourquoi mettre une

h dans le corps de ces mots que la grammaire n'en frappe pas ?

243

Manquer quelqu'un, pour être privé de sa présenee, est un anglicisme. On ne dira donc plus : le départ de ma servante m'a mis dans l'embarras ; je la manque beaucoup.

244

Je parie que la plupart des letttres qui sont adressées à *Saint-Hugues*, dans le comté de Bagot, portent la mauvaise suscription de *Saint-Hughes.* Cette faute est quasi générale. Quand il était question de l'affaire Hugues-Morin, un grand journal français de Montréal écrivait presque invariablement *Hughes. Hughes* est l'épellation anglaise.

245

La cretonne est une toile qui a la chaîne de chanvre et la trame de lin ; elle est fort connue

et employée au Canada, mais on a le tort assez général de la faire du genre masculin et de dire *du cretonne.*

246

On est en faute quand on dit : " *j'anticipe* quelque malheur, quelque difficulté ; " il faut : " je prévois, je pressens, je dévine, etc., quelque malheur, etc." Anticiper signifie prévenir, devancer.

247

Lu dans un journal :

" Le ministre a institué des *procédés* au criminel." Il fallait dire des *procédures,* ou une poursuite, une action, un procès, etc., mais pas des procédés.

248

Ayez bien soin de ne plus dire ni écrire : se rappeler *de* quelqu'un, *de* quelque chose ; je

m'en rappelle. Il faut : se rappeler quelqu'un, quelque chose, je me le rappelle.

Il n'est permis d'employer le *de* que devant un infinitif ; on dit alors indifféremment : je me rappelle *d'*avoir vu ou avoir vu, *d'*être allé ou être allé.

Si l'on tient à l'emploi du *de*, que l'on se serve du verbe se souvenir.

249

“Vous le verrez en *aucun* temps.” “Je donnerais *aucune* somme d'argent pour cet incunable.” “*Aucun* parti politique lui est indifférent.” Remplacez aucun par *tout, n'importe quel*, et ces phrases deviendront correctes.

250

Abuser quelqu'un, pour l'insulter, l'injurier, le couvrir d'opprobre, etc., est un anglicisme (to abuse.)

251

Ne dites pas porter une lettre à la *malle,* mais à la *poste.* La malle est le mode de transport des lettres, la poste est le lieu où elles sont déposées et reçues. On peut dire : la malle de Québec est arrivée ; on ne peut dire : je m'en vais chercher ma malle, mais mon courrier. *Maller* une lettre est un barbarisme ; il faut dire : mettre à la poste.

252

" Si vous avez voté, c'est que nul ne *s'y est objecté.* " Grosse faute très fréquente. Il faut dire : n'y a objecté. On ne s'objecte pas à une chose. S'objecter est un verbe réfléchi, qui signifie *être objecté.*. Ex. : Voilà ce qui s'objecte en pareille circonstance ; je me suis objecté ma jeunesse.

253

On appelle en ce pays *saucier* le vase dans lequel on sert les sauces ; on devrait dire *saucière :* une saucière d'argent, de porcelaine, de faïence. Le saucier est la personne qui compose ou qui vend des sauces. Pour employer le vrai mot, nos sauces n'en seront pas moins bonnes.

254

Moelle, moelleux, moelleusement ne prennent pas le tréma sur le premier *e*. Ils le prenaient, il est vrai, au seizième siècle, mais on écrivait aussi alors *mouelle* Tout cela est changé. *Moellon* se passe aussi du tréma.

Coercion et *coercition* se disent tous deux, mais ni l'un ni l'autre n'a de tréma.

255

Ne jamais écrire *ayions, ayiez.* Le verbe avoir fait *ayons* et *ayez* à l'impératif et au

subjonctif présent. Jamais, à aucun temps, il n'est permis de mettre un *i* après l'*y*. Faute commune, cependant.

256

Si l'on doit écrire et prononcer *Venise* (sans accent aigu sur le premier *e*), il n'en faut pas moins écrire et prononcer *Vénitien* (avec accent)

257

Un journal de Montréal avait l'habitude d'écrire invariablement *un héro* : nos remarques l'ont corrigé.

Au singulier comme au pluriel, il faut écrire *héros.*

258

Ce que l'on nomme dans toutes nos cuisines *sassepanne* (corruption du mot anglais *saucepan*) est tout bonnement la *casserole,* que Littré définit ainsi : Ustensile de cuisine en métal,

à queue, à fond plat et à parois droites et cylindriques.

Quand l'ustensile a une anse, on l'appelle *coquemar.*

259

Dites : Avez-vous la *monnaie* d'un dollar ? Ne dites pas : Avez-vous du *change* pour un dollar ? encore moins de *l'échange,* comme on dit presque généralement sur la rivière Ottawa.

260

" Ce projet de loi était opposé par les députés d'Ontario. " " Les fabricants de sucre n'opposent pas le tarif actuel. "

Deux fautes relevées dans un courrier du parlement pendant la dernière session.

Il fallait : Ce projet de loi était combattu, ou bien : les députés d'Ontario s'opposaient à ce projet. Dans le second cas, il fallait : Les fabricants ne sont pas opposés, ou ne s'opposent pas au tarif.

Opposer un projet, un candidat, etc., est un anglicisme féroce.

261

“ Nous avons cru emprunter à tel journal, ” —“ nous croyons rapporter ce qui se disait à cette époque ; ” — “ je crois vous remercier pour vos bontés ; ” — “ vous croyez en appeler à un tribunal supérieur. ” Autant de phrases que j'ai cueillies dans les journaux, qui sont françaises en soi, mais qui ne l'étaient pas dans la circonstance, parce qu'elles ne rendaient pas la pensée de leurs auteurs qui voulaient dire : “ Nous avons cru *devoir* emprunter ; nous croyons *devoir* rapporter ; je crois *devoir* vous remercier ; vous croyez *pouvoir* en appeler.

Faute bien plus commune qu'on ne croit.

Autre faute de la même nature : “ Le bureau des travaux publics *a jugé de* faire disparaître les fils électriques. ” On voulait évidemment dire : *a jugé à propos de* faire disparaître, etc.

262

Peu de personnes écrivent *quelques fois*, mais il y en a encore. Nous leur rappelons que la seule manière correcte est *quelquefois*, en un seul mot.

263

Nous disons presque toujours faire une chose *à la* perfection. " Elle chante à la perfection ; il faut *en* perfection, et non *à la* perfection comme on dit à la cour." (De Caillières, 1690, cité par Littré). Ou peut dire aussi *dans* la perfection.

264

Plusieurs journaux, annonçant l'arrestation, par erreur, de M. Gye et de l'Albani à Anvers, ont dit :

" Ils n'ont pu se soustraire aux mains des policiers qu'en se précipitant dans le théâtre, où leurs amis *les identifièrent.*"

Il fallait: où leurs amis *ont établi leur identité.*

On ne doit pas dire non plus : Le cadavre trouvé dans le fleuve a été identifié, — mais: on a constaté l'identité du cadavre, on a reconnu le cadavre, etc.

Identifier signifie : rendre identique, comprendre deux choses sous une même idée.

265

Beaucoup de personnes appellent *estampille* le petit cachet volant qu'elles collent sur leurs lettres pour les affranchir. C'est une erreur. Le mot propre est *timbre-poste* ou seulement *timbre.* On appelle indifféremment estampille ou timbre l'empreinte appliquée sur les lettres pour indiquer la date et le lieu de leur départ ou de leur arrivée. On nomme en outre estampille l'instrument dont on se sert pour cela, la marque qui indique la provenance des marchandises, la marque mise sur les livres pour indi-

quer la bibliothèque à laquelle ils appartiennent, enfin le fac simile d'une signature que l'on appose sur un papier quelconque.

266

Dites le secrétaire *particulier* et non le secrétaire *privé* d'un ministre, d'un administrateur, etc.

267

Nous appelons ordinairement *clerc extra* celui qui n'est pas employé à titre permanent dans les administrations. Ni clerc, ni extra ne sont français en ce sens. Il faut dire *commis supplémentaire* ou *auxiliaire*.

268

Voici une faute presque générale. On dit : j'ai éte *notifié du* fait, *de* la chose, au lieu de : le fait, la chose, l'acte m'a été notifié. On notifie une chose *à* quelqu'un ; quelqu'un n'est pas noti-

fié *de* cette chose. On peut dire aussi, avec correction, notifier *que* : on lui notifia qu'il eût à payer sans retard.

269

La Malbaie, Kamouraska, Saint-Léon, Varennes, etc., ne sont pas des *places d'eaux,* mais des villes d'eaux. Le mot ville s'applique même aux moindres endroits : témoin Mont Oriol, inventé et célébré par Guy de Maupassant.

On dit également stations balnéaires, — et stations thermales quand les sources y sont chaudes.

270

Dites à votre cocher de vous conduire à la *station*, à la *gare* du chemin de fer, mais jamais au *dépôt*. En France, on coffre les gens qui vont au dépôt.

271

Si vous dites : J'ai son billet promissoire, vous dites un mot de trop. *Promissoire* est français, mais on ne l'emploie pas dans ce sens. Billet suffit.

272

Distinguons entre le substantif et l'adjectif, et écrivons 1° (subs.) une fiole d'ammoniaque, de l'ammoniaque gazeuse, liquide ; 2° (adj.) du gaz ammoniac, de la gomme ammoniaque.

273

“Le maire et plusieurs officiers municipaux ont visité le village Quinsigamond samedi dans le but de prolonger les canaux d'égouts de Worcester et d'empêcher les eaux de la rivière Blackstone d'être *polluées* par ces égouts qui s'y déchargent.”

Souillées, corrompues, infectées, contaminées, soit ! polluées, jamais !

274

Quand vous allez lire les journaux dans une salle de lecture, dans un hôtel, ne demandez pas la *file* de la *Patrie*, de l'*Electeur*, mais la *liasse.*

275

Cet être au pas pressé, à l'air grave, aux habits râpés, qui vous rend des visites aussi régulières qu'incommodantes, et auquel vous dites de revenir dans un mois s'entendre dire quand il devra repasser, vous l'appelez un *collecteur* : ce n'est qu'un *garçon de recettes,*

Non plus, ne pas appeler *collecteur du revenu* l'officier préposé à la perception des droits d'accise et de douane : c'est un *percepteur.*

276

Quand les journaux disent : Cet homme public est une disgrâce pour le pays ; ce crime est une disgrâce pour notre ville, — ils ne se doutent

pas de l'anglicisme qu'ils commettent. *Disgrâce* n'est pas français dans ce sens.

277

Le prétexte est souvent une finesse, mais toujours un mensonge de parole ou d'action. Les locutions " sous prétexte de " et " sous prétexte que " ne doivent donc être employées que si l'on entend signaler la cause supposée, la raison apparente d'un dire ou d'un acte. Quand le dire et l'acte n'ont pas besoin d'excuse ou de manteau, on ne doit pas les employer : on dira " pour la raison que," " parce que," " a cause de," " à raison de," " vu que," etc.

278

" Cette voie d'eau fut aveuglée avec du *canevas* " se lit dans un journal de Montréal du 11 juillet 1888. On aurait dû dire avec de la toile à voiles. L'anglais *canvass,* que l'on a traduit de trop près, par l'oreille, signifie également canevas et toile à voiles ; mais il est évident que

l'on n'a pas aveuglé une voie d'eau avec du canevas, " grosse toile claire pour la tapisserie à l'aiguille," qui doit se trouver rarement sur les bâtiments. Cette faute se fait souvent dans la région maritime au-dessous de Québec.

Si l'on ne veut pas dire toile à voiles, que l'on emploie caneveau, qui en a le sens.

279

Un journal de Montréal annonce que la municipalité a donné aux cochers de place " un *kiosque* pour s'abriter contre les rigueurs de l'hiver. " Ce journal se trompe : un kiosque est, selon Littré, " un belvédère situé dans un jardin, sur une terrasse ; un pavillon turc ouvert de tous côtés, dont on décore les parcs, les jardins ; une petite boutique sur les boulevards de Paris et des grandes villes où l'on vend les journaux aux passants."

Ce que la municipalité a fourni aux cochers, c'est un *refuge,* — bâtiment où se mettent à l'abri de l'intempérie des saisons les cochers de place, les gens qui attendent que le tramway passe, ceux que surprend un orage, etc.

280

Le mois de novembre 1888 a été mauvais pour la langue : il a vu l'introduction dans la presse de deux mots anglais pur sang, que l'on emploie peut-être dans le langage parlé, mais que je n'avais encore jamais vus dans les journaux. On ne les a même pas soulignés. La *Patrie* annonçait que le *plant* de l'Imprimerie Générale avait été vendu pour $15,000. Elle voulait dire le matériel, l'outillage.

La *Presse,* de son côté, parlait d'une *hose* (boyau) adaptée à une borne-fontaine.

Sentinelles, prenez garde à vous !

281

Ecrivez un *fabricant* de cigares et un homme *fabriquant* des cigares, un travail *fatigant,* et un travail *fatiguant* l'ouvrier.

Ecrivez *infatigable,* et non *infatiguable.*

N'écrivez jamais *traficant* mais toujours *trafiquant.*

Distinguez entre *intrigant* (substantif) et *intriguant* (participe).

282

L'anglais a déteint jusque sur le rasoir. *Razor* a produit *razoir*, que j'ai vu quelquefois dans les colonnes d'annonces des journaux. Ne nous laissons pas faire la barbe par ce mot-là.

L'on écrivait jadis en France *hazard*, mais aujourd'hui c'est *hasard*. Je rappelle la chose à certain journaliste qui n'est évidemment pas de son siècle et qui déteste les innovations modernes.

283

Faire application, anglicisme barbare, répandu partout, presque indéracinable. Cette locution est censée vouloir dire demander, solliciter, soumissionner.

284

Que de fois j'ai lu *briques à feu* (fire bricks) pour *briques réfractaires !*

285

C'est à Ottawa que j'ai entendu pour la première fois *courir comme, courir pour,* dans le sens d'être candidat, et je l'y entends encore tous les ans. On court pour la mairie, quand ce n'est pas pour la *mairerie,* on court comme échevin, on court comme membre, ou simplement on court. C'est la traduction littérale de l'anglais *to run.* Ne pourrait-on pas dire, comme en France, être candidat, se porter, se présenter comme candidat, etc, ?

286

" La blessure, quoique peu dangereuse, est très *souffrante.*"—Cette phrase se lit dans tout journal qui ignore la différence entre souffrante et douloureuse.

287

Je m'avoue pauvre clerc en matières de milice mais la traduction de *color sergeant* par *sergent*

de couleur est absurde. Un sergent de couleur serait un sergent noir, un nègre. Si l'on disait *sergent de couleurs* (au pluriel), je pourrais à la rigueur comprendre qu'il s'agit d'un sergent qui porte les couleurs de la compagnie ; mais ce terme est inconnu en France. On a là, comme en Angleterre et ici, un sous-officier qui porte l'étendard de la compagnie et se nomme *porte-étendard,* et un officier qui porte le drapeau du régiment et s'appelle *porte-drapeau.*

288

Nos journalistes qui se traitent tous les jours entre eux de misérables et se reprochent toutes les vilenies possibles, n'écrivent même pas correctement leurs injures : ils écrivent *vilénies* à tout coup.

289

On a voulu à tort exc[illegible] [illegible]bstantif *item* de la langue. L'ite[illegible] de compte. Il ne prend pas la ma[illegible]ue [illegible] pluriel : plusieurs

petits *item* de son compte. Par analogie avec compte, on peut dire les *item* du budget.

290

Injurier signifie offenser par des paroles blessantes, et ne signifie que cela. On a donc eu tort, en racontant qu'un taureau avait été décorné, de dire que l'opération n'a pas *injurié* l'animal. On a simplement traduit le verbe anglais *to injure* par le mot qui lui ressemble le plus de forme, tout en signifiant autre chose.

291

Tourne-clef, mot qui n'est pas français, — que l'on a fabriqué au moyen d'une servile traduction du mot anglais *turnkey*,—et que nos journaux, sans exception, emploient au lieu de *guichetier*. Si le guichetier, ainsi volé de son nom, pouvait mettre ses détracteurs sous triple serrure, et ne tourner la clef de délivrance qu'après triples excuses !

292

Disparution s'employait souvent au Canada, il y a trente ans ; on l'emploie encore quelquefois. Mais il faut l'abandonner complètement. Le seul mot permis est *disparition*.

293

Ne me conseillez jamais d'*investir* mes capitaux ici ou là ; je sais mieux que vous où les bien *placer*. Votre *investissement* ne vaudrait point mon *placement*.

294

“ Il se garde bien de *ne* rien publier qui puisse nuire à ses chers alliés.” L'auteur de cette phrase a voulu dire de son adversaire qu'il se garde bien de publier quelque chose de défavorable à ses alliés. En mettant la négation, il a dit le contraire de sa pensée. Ce genre de faute est assez commun.

295

Esclandre a été du féminin, nous dit Littré ; et des écrivains contemporains, Scribe et Soulié entre autres, l'ont fait de ce genre. Mais la règle est admise qu'il est aujourd'hui du masculin. Conformons-nous-y.

296

Magasin de hardes faites ! Ne dites jamais cela, je vous prie, mais bien magasin de confection. En termes de tailleur, la confection c'est l'action de faire des habillements à l'avance ; c'est l'habillement lui-même ; c'est aussi la partie d'un magasin où sont ces habillements.

297

Je lis dans une circulaire signée par les administrateurs de trois grands journaux quotidiens : " Ce journal... a poursuivi un système de *dénigration* systématique contre ses confrères."

Dénigrement, s'il vous plaît !

298

“ Les orangistes voteront contre lui, et les 180 Irlandais catholiques feront *pareil” (La Presse)*. Faute rare dans les journaux, mais commune dans la conversation.

Il faut *pareillement*.

299

Législater n'est pas français ; nous l'avons pris à l'anglais *legislate*. Nous devons dire *légiférer*.

300

“ Le malheureux n'a pas encore *recouvert* connaissance.” Littré dit qu'au XVIIe siècle on confondait *recouvert* et *recouvré*, mais qu'aujourd'hui ce n'est plus permis. Dans l'instance, il faut dire *recouvré connaissance*.

301

On ne doit plus dire la grande *chartre*, la *chartre* d'une compagnie ; le mot est tombé en désuétude. On dit *charte*.

302

Il est mal de dire *bris* de promesse de mariage ; il faut dire *rupture*.

303

Nous confondons *en berne* avec *à mi-mât*. Berne est un terme de marine. Un pavillon en berne est hissé, mais roulé sur lui-même. On a tort de dire : Au consulat français, le drapeau tricolore était en berne ; il faut : était ou flottait à mi-mât. Le pavillon à mi-mât est toujours déployé.

304

“ Une dépêche reçue aujourd’hui nous informe que l’honorable M. X. est sous traitement, et que *tout progresse favorablement.*” Anglicisme atroce et fort commun. Progresser signifie avancer, s’accroître, se propager, s’étendre. Ce qu’on veut dire ici, c’est que l’individu se rétablit, conséquemment que la maladie cède au lieu de progresser. On a donc employé le mauvais mot. Et *tout* progresse.... Qu’est-ce qui progresse ? Qu’est-ce que ce *tout*-là représente ? C’est bien là le vague de l’anglais. Quant à favorablement, il est vague aussi, mais surtout redondant. Quand on progresse, c’est favorablement.

305

Défalcation est français : ce mot signifie retranchement, diminution. Il exprime l’action de retrancher d’une somme, d’une quantité, mais non le péculat, le vol de deniers publics, sens auquel nous l’employons presque exclusivement

au Canada. Il faut employer les mots détournement, abus de confiance. *Défalcataire* n'est pas français.

306

D'après Littré, *oppressé* vieillit dans le sens d'opprimé, mais, dit-il, "il serait encore de bon emploi dans le style élevé." Dans le style élevé, soit ! mais pas dans une dépêche télégraphique que l'on traduit de l'anglais, surtout quand cette dépêche est adressée par le général Boulanger au président da Fonsaca. On disait anciennement un peuple oppressé ; personne ne se permet plus cette expression que les journalistes qui ont sous les yeux et dans l'oreille le mot anglais *oppressed.*

307

Sur l'enveloppe d'une lettre écrivez Monsieur ou Madame au long (avec la majuscule) : Monsieur Louis Fréchette, Madame E. Gye-Albani.

Dans le corps d'un écrit, il faut distinguer. Si le titre est suivi du nom de la personne, et s'il n'est pas en apostrophe, mettez M. pour Monsieur: M. Mercier ; mettez Mme pour Madame : Mme Sévigné. S'il est en apostrophe et suivi du nom de la personne, écrivez monsieur au long avec une minuscule : Nierez-vous, monsieur Mercier...? Si vous ne nommez pas la personne, écrivez Monsieur au long avec une majuscule : Nierez-vous; Monsieur...?

308

Comices est du masculin. On écrit donc à tort les comices *municipales*, ainsi que je l'ai lu dans un journal de la campagne.

309

Allez au palais écouter les plaidoiries, vous entendrez chaque avocat plaidant dire au juge : Il est *en preuve* que ; tel fait est *en preuve*. Il faudrait dire : les témoignages établissent que ; il est prouvé que ; la preuve de telle chose est faite.

310

Dites *la* et non *le* Sud-Amérique, Nord-Amérique : le genre de l'article est imposé par celui du continent et non par celui du point cardinal.

C'est une faute de dire l'Amérique britannique du Nord ; cela implique une Amérique britannique du Sud.

311

J'ai lu dans nos journaux la *baronnesse* Couts, le baron et la *baronnesse* X. Baronnesse s'est dit jusqu'au quinzième siècle, peut-être un peu plus tard, mais il est depuis bien longtemps remplacé par *baronne*, qui est seul admis. Ce sont les traducteurs de dépêches anglaises qui font la faute.

312

Ne dites pas : tant qu'à moi, mais quant à moi. Ne dites pas : tant qu'à me ranger de son avis, mais quant à me ranger.

313

Station du feu est la traduction trop littérale de *fire station.* En France, où les pompiers sont enrégimentés et traités comme des soldats, on dit *caserne des pompiers.* Mais dans notre pays il convient de dire poste des pompiers. On dit en France, au lieu de *boîte d'alarme,* appareil d'alerte, avertisseur d'incendie, ou simplement avertisseur. Alarme ne s'emploie guère, on dit alerte, signal d'incendie.

314

Utile distinction à faire :

" *Collègue* se dit de ceux qui sont revêtus des mêmes fonctions ou qui ont une même mission : on est collègue dans un collège, au sénat, au corps législatif, dans un conseil municipal, etc. *Confrère* se dit de ceux qui appartiennent à une même société, à un même corps, sans avoir rien à faire de particulier au nom de cette société. On est confrère à l'Académie et dans toutes les sociétés académiques. Les hommes revêtus des mêmes grades, comme les avocats entre eux, les

médecins entre eux, les marchands qui vendent les mêmes objets, par exemple, les libraires entre eux, se traitent de confrères" *(Littré).*

315

Au cours d'une récente campagne de presse entreprise au sujet des Canadiens-français, nous avons lu bien des fois des mots *francophobie, francophobe.* Ces mots ne se trouvent pas dans les dictionnaires. On y voit seulement *gallophobie, gallophobe.*

316

On entend tous les jours au palais : ce témoignage, tel document est *de record* ou est gardé *de record.* L'on devrait dire *au dossier,* ou conservé aux archives.

317

Se souvenir que *chariot* n'a qu'une *r,* et que *carriole* et *carrosse* en ont chacun deux. Les ournaux et des écrivains connus l'oublient.

318

Je suis tombé des nues quand j'ai lu dans un journal d'Ottawa le prix du *beurre imprimé* sur le marché. C'était bien mal rendre l'anglais *print butter.* Il ne faut pas que cette faute roule son chemin. On dira donc beurre *moulé,* beurre *en pain.*

319

"Pendant qu'on était à élever le nouveau pôle pour hisser le drapeau sur la place Nepean hier, la grue se brisa et le *pôle* tomba avec fracas sur le sol.

Pole est un mot anglais que le journal a brutalement introduit dans notre langue en l'affublant d'un binocle, pardon, d'un accent circonflexe, et qu'il a par là rendu incompréhensible au lecteur français. Il s'agit ici d'un poteau, d'un mât, d'une flèche, d'une hampe.

320

“ On demande des poseurs de briques, charpentiers, maçons, manœuvres, *carriéreurs*, etc.’ C’est dans une annonce que je lis cela ; mais il se lit et s’entend souvent ailleurs. Il faut *carriers.*

321

Plusieurs touristes qui sont allés en Europe l’an dernier à l’occasion de l’Exposition de Paris, ont, en racontant leur voyage dans les journaux, mentionné les îles Scilly (the Scilly Iles.) Ils devaient dire les îles Sorlingues ou simplement les Sorlingues.

322

“ On dit que ce jugement va être *interjeté* devant le Conseil Privé d’Angleterre par la compagnie Allan.”

Il fallait : appel de ce jugement va être interjeté, etc., ou bien : la Compagnie Allan va interjeter appel, etc.

On n'interjette pas un jugement.

323

Il fait erreur le journal qui dit : " Notre agent va passer au domicile de nos abonnés ; nous espérons que tous ceux qui sont endettés envers le journal se feront un devoir de *le faciliter* dans sa tâche."

On facilite une chose, non une personne. Il faut, dans ce cas, *lui faciliter* sa tâche.

324

Ne jamais dire qu'un jury a rendu un verdict de *mortalité* par suite de ceci ou de cela. C'est mort, décès, trépas, qu'on doit employer.

325

Très fréquemment les journaux confondent *audience* et *auditoire* dans leurs comptes-rendus de concerts, de théâtres, d'assemblées publiques. C'est toujours auditoire qu'il faut employer dans ces cas : un auditoire est l'ensemble des gens qui vont écouter quelqu'un. L'audience est soit l'attention que l'on donne, soit la réception que l'on accorde à ceux qui ont à nous parler ; ou encore la séance d'un tribunal.

Ce sont surtout les journaux canadiens des Etats-Unis qui confondent les deux termes, à cause du mot anglais *audience*, qui a les deux significations.

326

Le verbe *contenancer* n'est pas français. La presse, le barreau, les hommes publics l'emploient cependant tous les jours. C'est la traduction imitative de l'anglais *to countenance*, qui signifie favoriser, encourager, appuyer, protéger. Anglicisme et barbarisme tout à la fois.

327

Calculer que, grotesque anglicisme ! Je ne l'ai jamais vu imprimé, mais je l'entends dire tous les jours par des hommes censés instruits. On doit le remplacer par compter que, prévoir que, se proposer.

328

Nous avons tort de dire qu'une personne a été l'objet, la victime, d'un *assaut* ; il faut dire d'une attaque. Traduisons le terme légal *assault and battery* par attaque et batterie, ou par attaque et voies de fait. Je recommande ceci aux traducteurs des lois et aux substituts du procureur-général.

Je recommande surtout que l'on n'écrive jamais *assault* quand on écrit en français.

329

Peut-on appeler *forçat* celui qui est détenu dans un pénitencier ? Il semble que oui, d'après

la définition de Littré : malfaiteur que la justice condamne à des travaux auxquels il ne peut se soustraire. Il semble que non d'après ce qu'il ajoute : " Autrefois le forçat subissait sa peine dans les galères... Aujourd'hui que les galères n'existent plus, les forçats sont ou employés dans les arsenaux militaires ou déportés."

Mais passe pour forçat.

Ce qui ne saurait passer, c'est le mot *galérien* appliqué à un détenu. Ce mot a fait le tour de la presse l'an dernier à propos d'un suicide au pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Nous n'avons pas de galères, par suite pas de galériens, au Canada.

330

Je lis dans un journal commercial : " On a commencé à signaler des ventes d'orge nouveau," etc. Orge nouvelle, s'il vous plaît ! Orge n'est masculin que lorsqu'il est suivi des participes passés *mondé* (nettoyé, débarrassé des impuretés et des matières inutiles) et *perlé* (dépouillé de ses pellicules).

331

C'est peut-être par inadvertance que plusieurs gazettes écrivent *subordination* pour *subornation* de témoins ; mais la faute se répète bien souvent !

332

On croit avoir reconnu un concussionnaire américain dans un homme de passage à Ottawa. Le journal de la capitale dit qu'il paraissait bien *approvisionné d'argent.* Approvisionné veut dire garni de provisions, et de cela seulement. Il fallait dire muni, pourvu, garni d'argent.

333

" Le *plastrage* de l'école du quartier Dalhousie sera commencé la semaine prochaine." *Plâtrage,* mon ami !

Beaucoup de personnes nomment *plastreur* l'ouvrier qui pose le plâtre dans les constructions. Son nom est *plâtrier.*

Une annonce publiée depuis longtemps dans les journaux commence ainsi : " Ce qui froisse un *plombeur*." Il faut *plombier*.

334

Il y a deux fautes dans ces deux phrases d'un journal : " Notre Conseil de Ville sera invité à dire s'il préfère Chicago à New-York comme *site* de l'Exposition de 1892. Tout les maires de nos principales villes ont reçu à ce sujet *un* circulaire très original."

Site n'est pas le mot propre : on devait employer siège ou théâtre.

Circulaire est du féminin ; la plupart des marchands et des commis le font cependant du masculin.

335

Je prie en grâce les journaux de se respecter assez pour ne plus mettre dans leurs colonnes d'annonces *grocerie* pour *épicerie*, et *groceur* pour *épicier*. Ces mauvaises expressions se lisent

parfois dans les gazettes, souvent sur les enseignes de village, et sont employées par les trois quarts de la population.

336

L'habitude est presque générale de mettre un trait d'union après *anti* ou *anté* dans les mots qui commencent par ces deux préfixes. C'est une faute : il faut écrire antichrétien, antipatriotique, etc. Il n'y a qu'une exception : *anti-bois* ou *ante-bois.*

La même règle s'applique à tous les mots qui ont le préfixe *co.* Il n'y a que deux mots qui prennent le trait d'union : *co-auteur* et *co-bourgeois.*

On ne met le trait d'union dans aucun des mots qui commencent par *archi.*

337

Voici une faute que je rencontre pour la première fois dans un journal ; je souhaite que ce soit la dernière : " Il avait vendu la bête à un individu d'Ottawa qui est très *volontiers* de s'en

débarrasser à des conditions faciles." Pourquoi n'avoir pas dit : qui s'en débarrassera volontiers, ou : qui est bien disposé à s'en débarrasser ? Volontiers est un adverbe et non un adjectif.

338

Ne plus confondre *perversion* et *perversité.* Perversion, changement du bien en mal. Perversité, état de ce qui est pervers. Un honnête homme devient une canaille, — ce changement est une perversion ; son nouvel état moral est la perversité.

339

Un récit d'inondation que j'ai sous les yeux constate la destruction de cinq *édifices,* lesquels étaient " une maison de refuge, une grange, une étable et deux autres bâtiments." De singuliers édifices, vraiment ! Voici la règle que donne Littré pour distinguer entre les diverses constructions : " Le *bâtiment,* c'est tout ce qu'on bâtit ; une cabane est un petit bâtiment, une caserne en peut être un grand. L'*édifice* suppose plus d'art, de

grandeur, d'élévation, des matériaux plus solides. Un marché public qui n'a presque pas de hauteur, n'est qu'un grand bâtiment, l'église des Invalides est un édifice. Le *monument* est ce qui sert à instruire la postérité, ce qui reste comme une marque de la grandeur des peuples ou des hommes ; la porte Saint-Denis, l'arc de l'Etoile, sont des monuments ; et, par extension, on donne ce nom aux beaux édifices et aux tombeaux."

340

Peu de personnes parmi nous saisissent la différence qu'il y a entre *site* et *emplacement*. Nous employons presque invariablement le premier pour le second ; nous disons, par exemple, que tel bâtiment est élevé sur un beau site. Le site, c'est un endroit, une partie de paysage considéré relativement à l'aspect qu'il présente, à son exposition : un beau site, un site pittoresque. L'emplacement, c'est un endroit convenable pour construire, établir ou faire quelque chose : le square Jacques-Cartier n'est pas un bon emplacement pour la statue de Nelson. C'est encore une place : l'emplacement de la Bastille.

341

Il y a deux fautes dans cette phrase : " Nous sommes tous d'accord, *à part de* lui." 1° On ne doit jamais mettre *de* après à part. 2° Dans ce sens, c'est-à-dire quand à part signifie excepté, il se met toujours en tête de la phrase ; il fallait dire : à part lui, nous sommes tous d'accord.

342

De même qu'il ne faut pas confondre autour et alentour, ainsi doit-on savoir que *à travers* ne veut jamais *de* après lui et qu'*au travers* le veut toujours : à travers les obstacles, au travers des obstacles. Bossuet et Buffon ont péché contre cette règle ; ne les imitons pas. Il n'y a pas lieu d'établir de distinction entre ces deux locutions prépositives : on les emploie indifféremment.

343

Les chasseurs qui racontent leurs exploits dans les journaux ne manquent jamais, pour

peu que le gibier ait donné, de parler des nombreux *voliers* de canards, d'outardes, etc., qu'ils ont vus passer. Dans le peuple on ne se sert pas d'autre mot : un volier de corneilles, d'étourneaux. Le mot n'est pas français : c'est une *volée* qu'il faut dire.

344

C'est une faute assez ordinaire de mettre un accent circonflexe sur l'*i* dans le mot *ait* (troisième personne du singulier du subjonctif présent du verbe *avoir.*)

345

On peut être *prévenu* contre quelqu'un ou en sa faveur, mais on ne peut *être préjugé* pour ou contre lui. Cependant on peut avoir des préjugés, c'est-à-dire une croyance, une opinion qu'on s'est faite sans examen, qui lui soit favorable ou défavorable. Ce qui est inadmissible ici, c'est la forme passive.

346

Ce que nous nommons ici la *hauteur des terres* se dit en France le partage des eaux, la ligne de faîte. Cette ligne est constituée par les faîtes des montagnes ou côteaux d'une contrée, et elle divise celle-ci en deux régions bien distinctes. Hauteur des terres se disait cependant autrefois.

347

Littré dit que la locution populaire *comme tout* est depuis longtemps condamnée. Il cite l'exemple suivant comme l'un des plus barbares : "Cette homme est riche comme tout," pour est très riche. Cette locution est employée par tout le monde au Canada. Il est vrai que nous avons l'exemple de Dancourt, qui a dit : "Ils s'ennuient comme tout à ce camp," et de Marivaux : "Voilà un petit mot qui me plaît comme tout."

Littré rejette aussi *comme de juste. De juste* n'est pas français, dit-il, et ne le devient pas davantage pour être joint à *comme.*

348

L'*e* de *lorsque* ne s'élide que devant il, elle, on, et devant un, une. C'est donc une faute d'écrire : lorsqu'eut lieu le déménagement ; lorsqu'ou lui ou son frère viendra ; lorsqu'attendant ses dépêches ; lorsqu'Ugolin fut condamné à mourir de faim ; lorsqu'images et médailles leur étaient distribuées, etc.

349

En outre de cela, qui se dit quelquefois, est une locution barbare, d'après Littré. Il faut dire *outre cela,* ou simplement *en outre.*

350

Quand tout le monde se chauffait avec du bois, tout le monde appelait les poêles des poêles à bois. Aujourd'hui que nous nous chauffons avec du charbon, nous appelons nos poêles à charbon, même les plus petits, des *fournaises*

Ce n'est pas exact, la fournaise étant un grand four où brûle un feu ardent.—Mais, dira-t-on, ne peut-on nommer fournaise le poêle entouré de briques, ordinairement placé dans la cave, et qui alimente les tuyaux calorifères ?—Non, c'est un *poêle de construction* ou simplement un *calorifère*, car le calorifère est défini : "appareil pour produire et distribuer la chaleur."

351

— Quelle heure est-il ?

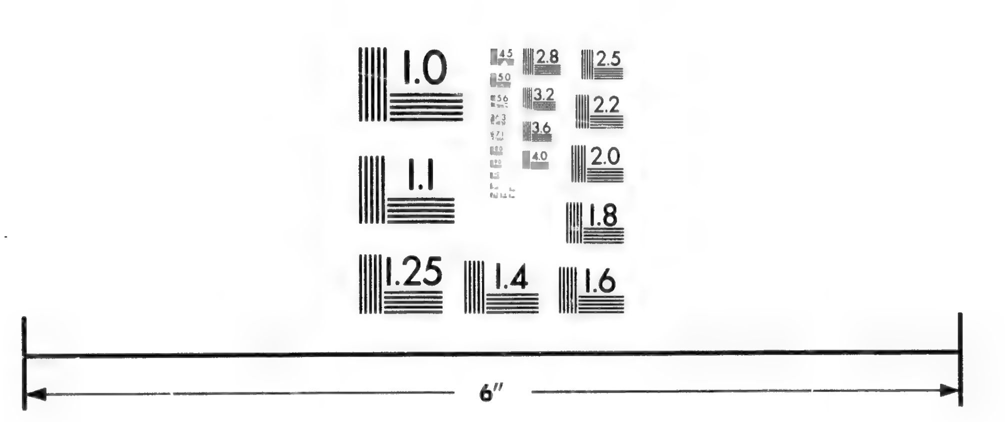
— Cinq heures viennent de sonner au *cadran* du parlement.

— Pardon ! vous voulez dire à l'*horloge* du parlement. Vous le savez comme moi, le cadran n'est qu'un plan qui indique, au moyen de chiffres et d'aiguilles, l'heure qu'il est ; l'horloge seule sonne les heures.

352

J.-J. Rousseau a dit : Je ne vois pas d'inconvénient de me prévenir du jour où vous arriverez. C'est un solécisme ; il faut *je ne vois pas*

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





d'inconvénient à, ou *je ne vois pas l'inconvénient de*. Dans le premier cas, *à* est régi par le verbe, dans le second *de* est régi par le nom (Littré). La faute de Rousseau se répète souvent dans notre pays.

353

On dit correctement : Votre mouchoir *sent* le magnolia, et on ne peut pas dire : Cette pomme *goûte* la fraise. C'est bien malheureux, car il existe tant de parité entre les deux verbes, et chacun de nous fait cette faute si naturellement ! On doit dire : Cette pomme a le goût, la saveur de la fraise. Mais la langue se perfectionne, et la faute d'aujourd'hui n'en sera peut-être pas une demain.

354

Ne disons plus : j'ai eu beaucoup de *trouble*, de *misère*, pour parvenir jusqu'au ministre, mais beaucoup de *peine*, de *difficulté*, de *mal*. Ne disons plus : permettez que je vous *trouble* pour un morceau de pain, mais que je vous *dérange*.

355

Pour, joint à un mot qui exprime le temps, signifie *pendant*, mais avec le sens d'un futur : je pars pour quinze jours, je vous interromps pour un instant, je vous laisse pour une minute. Mais on ne saurait dire : il est resté à Paris pour un mois, il s'est absenté pour une heure, il m'a interrompu pour plusieurs minutes, etc.

356

Y a-t-il quelque chose de plus horripilant que ces mots : *comité de santé* (health committee), *médecin de santé* (health officer), que nous lisons tous les jours ? Pourquoi ne pas dire : *commission d'hygiène*, *conseil de salubrité publique*, *hygiéniste public* ou *municipal* ? " La salubrité publique, dit le dictionnaire, est cette partie de l'hygiène publique qui embrasse ce qui concerne les soins de propreté des villes, l'éclairage, la surveillance des halles et marchés, la vente des comestibles, les falsifications et sophis-

tications des aliments et des boissons ; les inhumations, constructions des rues, habitations, égouts, canaux, institutions et établissements publics divers, les prisons, les hôpitaux, hospices, salles d'asile ; la prostitution ; les mesures concernant les épidémies, les vaccinations."

Officier de santé se dit en France d'un médecin d'un rang au-dessous de celui de docteur en médecine. Il s'emploie surtour sur mer.

357

La jonction de deux chemins de fer ou de deux bateaux, ou d'un chemin de fer et d'un bateau, pour le trafic, se nomme *raccordement.* Le Pacifique Canadien et l'Atlantique Canadien font raccordement à Saint-Polycarpe ; il y a raccordement à tel endroit. Nous autres, gens et journaux du Canada, nous disons *connexion* quand encore nous ne faisons pas pis en écrivant *connection.*

358

Vous hésitez parfois, ne sachant si vous devez placer l'adjectif *autre*, employé avec un nom de nombre, avant ou après ce nombre : Son revenu s'élevait à six mille francs, dont il donnait deux mille aux pauvres et se réservait....les *quatre autres* ? ou les *autres quatre* ? La règle, fréquemment enfreinte, est que l'adjectif se met toujours après le nombre : on dira donc les *quatre autres*.

359

On accapare une chose, on ne s'accapare pas cette chose, encore moins s'en accapare-t-on. C'est ce qu'ignorait le journaliste qui a écrit : "Un journaliste de Montréal *s'accaparait* même, l'autre jour, *de* tout notre article sur la conférence de M. N." Pourquoi n'avoir pas dit s'emparait ?

360

A ceux auxquels répugne l'emploi du mot *gerrymandering*, je propose cette traduction : remaniement, répartition des districts ou collèges électoraux, des circonscriptions électorales ; reconstitution topographique de l'électorat. J'ai lu cette dernière expression dans un journal parisien.

361

Cesser de dire : je *consens à ce que ;* toujours dire : je consens que.

362

Certains mots latins francisés ont leurs caprices d'épellation et doivent s'écrire avec ou sans italiques, avec ou sans accent, avec ou sans majuscule, avec ou sans trait d'union, ainsi qu'il suit :

triduum ou triduo ; Pater ; Avé ; Te Deum ; credo ; Confiteor ; angelus ou angélus ; De profundis ; bénédicité (s) ; miséréré (s) ; Salvé (s) ; in pace ; motu proprio ; ex-voto ; ad patres ; ad hoc ; ad honores ; ad hominem ; paréatis ; alléluia (s) ; extra ; mémento (s) ; ab hoc et ab hac ; mémorandum (s) ; amen (mot hébraïque latinisé) ; Sanctus ; coram populo ; agnus Dei ; vice versa introït ; ad libitum ; ad rem ; in-folio ; in-quarto ; in-octavo ; in-plano ; in partibus ; à priori ; à posteriori ; nota benè ; magnificat ; lavabo (s) ; gloria patri ; Kyrié-éléison (terme grec) ; ex-abrupto ; ex cathedra ; ex-professo ; exeat ; exequatur ; pro Deo ; in-extenso ; nemine contradicente ; desideratum, desiderata (pl.) ; ecce homo ; habeas corpus ; item ; idem ; ibidem ; tu autem ; ab irato ; *in extremis ;* extra-muros ; ipso facto.

Les mots suivis d'une *s* entre parenthèse prennent cette lettre comme marque du pluriel.

363

Dit-on à Montréal et à Québec, comme on dit à Ottawa : acheter quelque chose *en approbation,*

se faire envoyer des marchandises *en approbation* ? Habituons-nous à dire *à l'épreuve*, *à l'essai*, et nous nous débarrasserons ainsi d'un anglicisme.

364

Il y a bien assez que l'on *fivocloque* et *skatingrinque* à Paris, sans qu'au Canada l'on *équalrightise*. Pour l'amour du bon sens, de l'oreille et du langage, trève de barbarismes à l'anglaise !

Au lieu d'*équalrightiste*, d'*équalrighteur*, que nos journaux n'emploient-ils pas le mot *égalitaire*, qui signifie partisan de l'égalité ? Pourquoi ne pas créer le mot *égaliste*, qui aurait le même sens ? Veut-on un terme d'apparence plus savante, au radical latin, et qui rende bien le sens que l'on a en vue ? Prenons *jussimiliste*, *jussimilaire*. N'importe lequel des mots proposés vaut mieux que l'affreux *équalrightiste* et le hideux *équalrighteur*. [1]

1. Je suis l'auteur de cette proposition, qui a paru dans la *Patrie*, mais non de la chronique signée : PIERRE SANS-FAÇON, dans laquelle on l'a intercalée.—*A. L.*

365

L'habitude s'introduit d'appeler *tramps*, de l'anglais, ces personnes sans état, sans domicile, sans aveu, qui jettent souvent la terreur dans nos campagnes. Ce sont tout bonnement des *vagabonds*.

366

(Pour l'année bissextile).

" Notre reporter s'est rendu hier soir à l'hôtel-de-ville. On annonçait depuis quelques jours que la séance du conseil-de-ville serait très-intéressante. Trente-et-un de nos édiles étaient réunis dans la grande salle de l'entre-sol. Les uns chantaient, sifflaient, lançaient des boules de papier, comme des mal-appris ; les autres, gourmés dans leurs faux - cols gigantesques, étaient graves comme des gardes-des-sceaux de l'ancien régime. Les sténographes affilaient leurs crayons pour écrire le compte - rendu de l'orageuse séance qui se préparait. Le coup-d'œil

était tout-à-fait curieux. On tapageait bien au-dedans, mais au-dehors tout semblait tranquille.

“ La séance va s'ouvrir dans un petit quart-d'heure. Tout-à-coup une vitre vole en éclats, et un projectile tombe sur la table du greffier ; c'est une pierre-ponce, grosse comme les deux poings. En un clin-d'œil toute la salle est debout. Non-seulement le maire, le greffier, l'avocat de la municipalité, les journalistes, mais les deux-tiers, les trois-quarts des sus-dits échevins, effarés, à demi-morts de frayeur, croyant à une émeute, s'enfuient dans toutes les directions. Quelqu'un crie : Sauve-qui-peut ! Il y a plus de bruit que dans un corps-de-garde. C'est une bousculade générale, tout est sens-dessus-dessous.

“ Notre reporter n'a pas perdu la tête, il a pris son parti de ce contre-temps et a suivi les évènements. La salle s'est évacuée rapidement ; il y a même des gens qui, entraînés par la poussée, sont sortis sens-devant-derrière.

“ Pas plus d'émeute que sur la main. La rue est déserte. Seul en ce moment passe un pied-bot, robuste porte-faix qui tient à chaque main un lourd porte-manteau. Il n'est pas probable que ce soit là le coupable ; mais on l'interroge et il

répond qu'il débarque à l'instant d'un bateau-à-vapeur où le rédacteur-en-chef du *Trait-d'union* l'a envoyé chercher ses colis. On traite cette histoire d'archi-folichonne, de conte de ma grand'-mère. Le maire le fait fouiller par un sergent-de-ville, qui découvre dans ses bottes deux passe-ports faits à des noms différents ; on en conclut que c'est un rien-qui-vaille, et l'on parle de le mener au poste de police. Ce faire-le-faut lui répugne terriblement ; il s'adresse à tous les saints, promet une grand'-messe à saint-Jossph, menace de porter l'affaire à la connaissance des tribunaux, de la mère-patrie, de l'univers. Bref, on le mène coucher au violon. Il paraît qu'on lui a découvert un complice. Les co-accusés comparaîtront aujourd'hui devant le recorder pour rendre compte de leurs hauts-faits." *(Tiré possiblement de n'importe lequel de nos journaux).*

Combien de fautes mes lecteurs ont - ils reconnues dans ce récit tout d'invention ? En ont-ils vu une seule ? Laquelle ?

Réponse : il s'y trouve cinquante-sept traits d'union, et il n'en faut pas un seul.

POSTFACE

—

Sous le titre sans prétention de *A travers la presse canadienne,* M. Pierre Foncin, secrétaire, de l'Alliance française, publie dans la *Revue Bleue* une très remarquable étude sur nos journaux. De même que les amis dont je publie les lettres en préface, il met le doigt sur des fautes que je n'ai pas mentionnées. C'est à ce titre que j'extrais de son écrit, si bienveillant pour nous, le chapitre suivant :

" L'usage obstiné de la langue française a été le préservatif tout-puissant de la nationalité canadienne ; il sera pour l'avenir sa meilleure sauvegarde. Chacun sait que là-bas, et surtout dans les

campagnes, notre langue a conservé une saveur particulière d'archaïsme ; elle l'a empruntée aux dialectes provinciaux du XVIIe siècle que parlaient pour la plupart les premiers colons........

" Lisez-vous les faits divers ? Vous verrez que *à la brunante* signifie à la brune, qu'une *cage* est un radeau, qu'une *claque* est une chaussure que l'on met par-dessus sa chaussure ordinaire. Les annonces ? Il y est sans cesse question de *hardes* (vêtements), de *hardes faites* (confections), de *gargotes* (restaurants), de *breuvages* (liqueurs, boissons), d'occupations *très payantes* (emplois très lucratifs), d'assurances *contre le feu*, etc. Il faut savoir aussi que l'*orignal* (écrit souvent, mais à tort, original) est une sorte d'élan ; que le *caribou* est le nom canadien du renne ; qu'une *place d'eau* est une ville d'été, une station de bains de mer ou d'eau douce ; que la *poudrerie* est de la neige en poudre chassée par le vent ; que *casser la terre*, c'est la défricher ; qu'une *barge* est une sorte de bateau plat ; qu'un *barachois* est un étang formé au bord de la mer, à l'embouchure d'une rivière ; qu'une *galante femme* est une femme ornée de toutes les vertus.

" Voici d'autres locutions (prises au hasard dans divers journaux) qui ont un caractère d'ancienneté, d'exotisme ou de naïveté curieux : " Grâce aux *octrois* (dons) généreux de quelques municipalités.

—Les habitants peuvent en *aucun* temps, mais pour leur nourriture seulement, tuer *aucun* des oiseaux susmentionnés.—Il *appert* que...—Dans la *bâtisse* de... — Cheval à vendre à des conditions *très libérales*... — M. X. a été *notifié que*... — M. Y. s'est *infligé* une blessure grave... — Il est *rumeur* que... — Une *intermission* (entr'acte).—Un *élévateur* (ascenseur). — Il y avait *fricot* chez... (repas avec invités). — On demande six *bonnes filles* pour conduire des machines à coudre. — On demande *cent jolies jeunes filles* pour figurer dans la pièce à grand spectacle *The Water Queen*.—On demande deux *filles générales* (servantes à tout faire). —Mlle X., *modiste*, se charge de la confection des toilettes de dames en général (on voit que les modistes sont en même temps tailleuses et couturières). — On a besoin de bons presseurs dans le *département* des tailleurs.—Chemin de fer intercolonial : *Arrangements* (service) d'hiver.— Mlle N. est montée dans la *boîte aux témoins* (sorte de petite tribune où les témoins viennent déposer devant le tribunal).—Lots de terre mis en vente à des prix variant de deux dollars et demi par acre, *en montant*.—Il y aura cette année un *surplus* dans le budget, etc., etc... "

" Et cette annonce qui en France passerait pour une lugubre facétie ! " CERCUEILS ! CERCUEILS ! J'aurai constamment *en main* des cercueils de toutes les dimensions et à des prix très bas. Je n'em-

ploierai que du bois sec et *de première classe.* Je garantis mon ouvrage parfait. Qu'on s'empresse de venir me rendre une visite, je promets à tous ceux qui achèteront chez moi *pleine et entière satisfaction.*"

" Ce n'est pas tout. Bon nombre de mots anglais ont fait invasion dans la langue française canadienne, et, bien qu'elle les expulse de plus en plus, depuis qu'elle possède une littérature nationale et de véritables écrivains, tant s'en faut encore qu'elle soit complètement expurgée. Un Acadien racontait en ces termes un accident qui lui était arrivé : " Je voudrais bien vous *driver* (promener en voiture), mais ce matin j'attelai mon *team* (ma voiture), et à peine sortie de la *stable* (écurie), le cheval prend sa *race* (course). Ah ! ça allait *fast* (vite). Et quand je vins pour *dévirer* le *corner* (tournant), je tombai par terre, le cheval partit tout seul. Il fut *pogné* (blessé) et je fus *findé* (mis à l'amende)." Sauf *dévirer* et *pogné*, qui sont du vieux français, tous les autres mots qui surprennent le lecteur sont d'origine anglaise.

" Hâtons-nous de dire que ce charabia est l'exception, même en Acadie. Cependant les journaux canadiens, surtout dans leurs annonces, sont fréquemment émaillés de locutions britanniques ou américaines. Exemple : — Dans le budget, un article de compte s'appelle un *item.*—Une épicerie

est une *grocerie.*—Un greffier est un *recorder.*—Dans une énumération de meubles, on dira : un *ménage* complet, un *set* (garniture) de salon, six chaises de *salle à dîner,* un *sideboard* (buffet), une grande *berçante,* bizarre mélange de mots anglais et de termes du cru.—Une dispute, une rixe est qualifiée de scène *disgracieuse.*—Une *carriole* (cabriolet) s'attelle en *tandem* (avec deux chevaux en flèche).—Un *caucus,* comme aux Etats-Unis, est un groupe d'hommes politiques ayant la même opinion.—Un *homestead* est une ferme, un *saloon* un salon, un *job* une occasion dans une vente ; des gants de *kid* sont des gants de chevreau, etc. Inutile de multiplier ces citations."

Il y a quelques légères erreurs là-dedans, mais il n'importe pas de les relever.

INDEX

(Le chiffre indique le numéro de la faute.)

—


Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis